

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques d'un point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

REVUE AGRICOLE

MANUFACTURIERE, COMMERCIALE ET DE COLONISATION
ORGANE OFFICIEL DE LA CHAMBRE ET DES SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE

PUBLIE SOUS LA DIRECTION DE

J. PERRAULT,

*Ancien Député de l'Assemblée Législative,
Président de l'Institut des Artisans Canadiens de Montréal,
Membre de la Chambre d'Agriculture et de la Chambre des Arts et Manufactures du Bas-Canada,
Élève diplômé de l'École Impériale d'Agriculture de Grignon et du Collège Royal Agricole de Cirencester,
De la Société Impériale Zoologique d'acclimatation de Paris, &c., &c.*

OCTOBRE, 1867.

SOMMAIRE:—Partie Officielle.—Expositions des sociétés, Rimouski, Champlain, Mégantic No. 1, Arthabaska, Ottawa No. 2, Comté de Québec, Nicolet No. 1, St. Hyacinthe, Wolfe.—Octroi législatif de 1867.—**Partie Non-Officielle.**—Le nouveau volume de la "Revue Agricole"—L'exposition provinciale agricole d'Ontario—L'enseignement Agricole—École d'Agriculture de l'Assomption—Le Canada Agricole—Emigration aux Etats-Unis—Enseignement théorique et pratique—Prospectus de l'école d'Agriculture de l'Assomption—Cours d'étude—Conditions—L'école vétérinaire de Montréal—Rapports des sociétés d'Agriculture—Travaux de la société d'Agriculture de Beauharnois—Travaux de la société d'Agriculture de Yamaska—Travaux de la société d'Agriculture de St. Hyacinthe—Travaux de la société d'Agriculture de L'Islet—Travaux de la société de Montcalm—Direction de l'exploitation.—**Travaux de la Ferme.**—Labours et charrois—Labours d'automne—Récolte des betteraves—Récolte des carottes—Récolte des panais—Récolte des topinambours—Récolte du sorgho—Récolte des citrouilles et courges—Emploi des marcs de pomme—Récolte des navets, raves, turneps—Récolte du Butabaga et du chou-rave—Récolte du chou Cavalier et du chou Branchu—Curage des fosses et rigoles.—**Animaux de la Ferme.**—Les Mérinos Négrettis à l'Exposition Provinciale de Kingston—Défaut de conformation des Mérinos en Allemagne—Race Electorale—Congrès de laine à Leipzig—Cinquième étalon Percheron importé. Certificat de M. A. Vate, médecin vétérinaire—Nourriture et soins donnés au bétail—Espèce chevaline—Espèce bovine—Vaches laitières—Bœufs d'engrais—Espèce ovine—Espèce porcine—De la basse-cour—Du rucher—Equivalents nutritifs des aliments du bétail.—**Matériel et Construction.**—Le matériel Agricole à l'Exposition Provinciale de Kingston.—**Le Jardin et le Verger.**—Culture du raisin en serre chaude—Travaux du potager—Travaux du verger—Pommiers et poiriers, récolte des fruits—Cultures forestières—Elagage—Récoltes des graines—Plantation des arbres—Plantation des arbres fruitiers.—**Economie Domestique.**—Conservation des fruits—Fabrication du cidre—Coloration et rendement du beurre—Division des fromages en différentes espèces.—**Revue de la Colonisation.**—La colonisation de nos terres incultes—Un peu de colonisation par le Nouveau Monde—Notre projet d'organisation.—**Revue Commerciale.**—Nouvelles des récoltes—Doucet's Landing—Danville—Moulins de Methot—Chemin de Craig—Pointe Lévis—St. Henri—St. François—St. Thomas—L'Islet—Rivière Ouella—St. Paschal—Marché des bois de corde—Prix du marché de détail de Montréal—Marché aux bestiaux—Annonces.

GRAVURES.

Gravure No. 1.—Béliers Négretti Mérinos, importés de Poméranie, par M. C. Sibbald, Brockville, Ontario.....	16	Gravure No. 3.—Ruche double à observation, construite par J. H. Thomas, Apiculteur, Brooklyn, Ontario.....	22
Gravure No. 2.—Bélier Mérinos "Toison d'Or," élevé par E. Stowell, Cornwall, Vermont.....	17	Gravure No. 4.—Ruche simple à observation, construite par J. H. Thomas, Apiculteur, Brooklyn, Ontario.....	23
Gravure No. 5.—Construction économique d'une serre destinée à la culture du raisin.....		24	



SPARGERE COLLECTA.

BUREAUX A L'IMPRIMERIE DE JOHN LOVELL, RUE ST. NICHOLAS, MONTREAL.

LE PLUS PUISSANT ENGRAIS, C'EST LA SUEUR VOLONTAIRE DE L'HOMME LIBRE.

LE SOL, C'EST LA PATRIE; AMELIORER L'UN, C'EST SERVIR L'AUTRE.

Partie Officielle.

EXPOSITION DE LA SOCIÉTÉ DE RIMOUSKI.

L'EXPOSITION annuelle de la société d'agriculture de Rimouski aura lieu au village de Ste. Flavie, jeudi, le troisième jour d'octobre prochain.

Par ordre,

Le secrétaire de la société,
ED. POULIOT.

EXPOSITION DE LA SOCIÉTÉ DE CHAMPLAIN

L'EXPOSITION agricole et industrielle de la société d'agriculture du comté de Champlain pour l'année 1867, aura lieu mardi, le huitième jour d'octobre prochain, sur la place publique au village de la paroisse de Ste. Geneviève de Batiscan.

Par ordre,
ROB. TRUDEL, Sec.-Trés.

EXPOSITION DE LA SOCIÉTÉ DE MÉGANTIC No. 1.

L'EXPOSITION de la société d'agriculture du comté de Mégantic No. 1 aura lieu au village Inverness Centre, jeudi, le dixième jour d'octobre prochain.

Par ordre,
Le secrétaire de la société,
JOHN HUTCHISON.

EXPOSITION DE LA SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE D'ARTHABASKA.

L'EXPOSITION annuelle de la société d'agriculture du comté d'Arthabaska, aura lieu, jeudi, le troisième jour d'octobre prochain, à Arthabaska-ville.

Par ordre,
Le secrétaire de la société,
B. THEROUX.

EXPOSITION DE LA SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTE DE ST. HYACINTHE.

L'EXPOSITION annuelle d'animaux et de produits de manufactures domestiques de cette société, aura lieu, mardi, le 1^{er} octobre prochain, en la cité de St. Hyacinthe.

Par ordre,
Le secrétaire de la société,
J. O. GUERTIN.

PARTI DE LABOUR D'OTTAWA No. 2.

L'EXPOSITION de labour annuel de la société d'Agriculture d'Ottawa No. 2, aura lieu à Thurso, jeudi, le dixième jour d'octobre prochain.

Par ordre,
Le secrétaire de la société,
ABEL WATERS.

EXPOSITION ET PARTI DE LABOUR DU COMTE DE QUEBEC.

L'EXPOSITION annuelle de cette société aura lieu à Charlesbourg, le 16 octobre courant et le concours de labour à St. Ambroise le 10 du même mois.

Par ordre,
Le secrétaire de la société,
J. B. DELAGE, S. A. C. Q.

EXPOSITION DE NICOLET No. 1.

L'EXPOSITION annuelle de la société d'agriculture de Nicolet No. 1, aura lieu à Bécancour, le 15^e jour d'octobre prochain.

Par ordre,
Le secrétaire de la société,
J. JUTRAS.

EXPOSITION DE LA SOCIÉTÉ DE WOLFE

L'EXPOSITION annuelle de la société d'agriculture comté de Wolfe, aura lieu à Wotten, mardi le huitième jour d'octobre prochain.

Par ordre,
Le secrétaire de la société,
J. B. C. MIQUELON.

OCTROI LEGISLATIF DE 1867.

Nous recevons du Ministère d'Agriculture fédéral la communication qui suit :

J. PERREAULT.

Membre de la Chambre d'Agriculture.

En réponse à votre lettre, j'ai l'instruction de vous informer que l'octroi législatif en faveur des Sociétés d'Agriculture de la Province de Québec, sera payé par le Ministre des finances à Ottawa, aussitôt qu'application sera faite par le Ministre d'Agriculture de la Province de Québec.

A. J. CAMBIE,

Député Ministre d'Agriculture.

Nous tenons de plus de l'Honorable Ministre d'Agriculture du Bas-Canada que les instructions seront données aussitôt que possible. En sorte que nos sociétés peuvent compter bientôt sur leur octroi ordinaire.

PARTIE NON-OFFICIELLE.

LE NOUVEAU VOLUME DE LA "REVUE AGRICOLE."



OUS commençons aujourd'hui les septièmes Volumes de la "Revue Agricole" et du "Canadian Agriculturist," après dix années de rédaction du journal Officiel de la Chambre et des Sociétés d'Agriculture du Bas-Canada. Nos lec-

teurs se rappellent encore nos débuts en 1857 dans "l'Agriculteur" et le "Farmer's Journal," débuts entourés de difficultés rendues plus grandes encore par notre inexpérience. Le journal d'Agriculture avait cessé de paraître depuis plusieurs mois déjà, en même temps que le regretté M. Evans, son rédacteur, était descendu dans la tombe. Le journalisme Agricole en Canada, était mort avec ce vétéran de l'Agriculture progressive; personne n'avait osé relouer cette publication tirée à quelques cents copies, reçue avec difficulté par le public, payée avec plus de difficultés encore.

Dans ces circonstances difficiles nous primes la responsabilité de cette publication et dès le premier numéro de l'Agriculteur, nous rencontrâmes un encouragement qui ne nous a jamais manqué, depuis qui n'a fait que grandir toujours en même temps que les saines notions d'Agriculture théorique et pratique se sont répandues dans toute la Province.

En feuilletant ces 20 volumes de 8,000 pages, dus à notre travail constant, à notre énergie, nous puisons un nouveau courage pour recommencer notre publication avec des éléments de succès autrement sérieux. Dans chaque comté les sociétés d'Agriculture savent reconnaître dans la "Revue" un puissant moyen de progrès, un conseil sûr, dont les enseignements ont donné les meilleurs résultats chaque fois qu'ils ont été suivis par le bureau de direction. Elles savent également qu'entre nos mains les intérêts agricoles trouvent un défenseur zélé, ne reculant devant aucun obstacle pour les faire valoir. Notre élection récente comme membre de la Chambre d'Agriculture est une marque de confiance, à laquelle nous sommes sensible, mais méritée par les quinze années données déjà à la cause agricole, et les dix années de notre rédaction. Nous voulons reconnaître l'honneur qui nous a été fait en doublant d'efforts et d'énergie pour aider les sociétés dans leurs travaux, en leur procurant notre journal à un prix sans précédent dans au-

un pays du monde. La circulaire que nous leur avons adressée à ce sujet réduit l'abonnement à 25 cents, en faveur des sociétés, dont tous les membres deviendront souscripteurs. Nous nous engageons de plus à publier tous les documents officiels gratuitement en sorte que chaque membre en recevant son journal pourra se tenir au courant de tous les procédés de la société de son comté, en même temps qu'il pourra suivre le mouvement agricole dans tout le pays.

Déjà nous avons reçu les réponses de plusieurs comtés et nous sommes heureux de constater l'empressement avec lequel notre proposition a été acceptée. Il est remarquable que toutes les sociétés prospères, progressives sont les premières à donner leur concours au mouvement important que nous inaugurons. Ainsi dans les comtés où les sociétés ont importé des reproducteurs de choix, ont adopté les concours de récoltes sur pied, en un mot ont réalisé tous les progrès désirables, on sent vivement le besoin d'un organe, d'une publication remplie des meilleurs suggestions, soit pour l'administration de la société soit pour l'exploitation du sol. Là au contraire où l'état arriéré des sociétés rend bien plus urgente la diffusion des saines notions d'Agriculture théorique et pratique, les réponses se font attendre, il y a de l'hésitation, on a peur de la lumière, on veut rester sous le boisseau de la routine, de l'ignorance, dans l'obscurité la plus complète. Disons-le ces sociétés sont en bien petit nombre et diminuant tous les jours. Dans notre prochain numéro nous donnerons la liste complète des sociétés qui se sont enrôlées sous la bannière du progrès et nous avons l'entière confiance, qu'elle comprendra la presque totalité des sociétés.

Nous avons fait des arrangements spéciaux avec des artistes en photographie et en gravure qui nous permettent de donner dans chaque numéro de la Revue une moyenne de quatre gravures, c'est-à-dire cinquante gravures par année, dont la valeur collective ne peut s'élever à moins de \$500.

Nous avons placé entre les mains des graveurs, les photographies d'une collection complète de reproducteurs de la célèbre ferme Logan. Les gravures des étalons Percherons importés, des renommés troupeaux de M. Cochrane, de Compton, et de M. Ste Marie de Laprairie paraîtront dans les nu-

méros qui suivront, ainsi que la collection des instruments améliorés actuels les plus recommandables, les constructions rurales les mieux raisonnées. Nous voulons en un mot placer la "Revue" et le "Canadian Agriculturist" à la hauteur du patronage dont ils sont honorés en étant les organes officiels de la Chambre et des Sociétés d'Agriculture de la Province de Québec.

Dès aujourd'hui nous commençons la publication de cinq gravures dont nos lecteurs apprécieront l'apropos et l'excellente exécution. Elles sont le témoignage le plus concluant de notre détermination à ne rien négliger pour mériter l'encouragement que nous sollicitons. Au moment où nous doublons la valeur de notre publication, nous diminuons de 75 pour cent le prix de l'abonnement en faveur de nos Sociétés d'Agriculture. Ce fait à lui seul assure notre succès.

L'EXPOSITION PROVINCIALE AGRICOLE D'ONTARIO.

DÉSIREUX de suivre le mouvement agricole de la Province voisine, nous nous sommes rendu à l'Exposition Provinciale Agricole de Kingston, et, disons-le de suite, nous avons été amplement satisfait de tout ce que nous avons vu sur le champ du concours. En parcourant les vastes constructions élevées à grands frais pour la réception des animaux et des produits exposés nous nous demandions pourquoi nos agriculteurs améliorateurs ne profitaient pas en plus grand nombre de cette superbe école d'application ouverte à l'étude par le Haut Canada Agricole. Il est vrai qu'un certain nombre de nos meilleurs éleveurs, surtout du voisinage de Montréal, étaient présents, mais nous aurions voulu voir là des représentants de chaque comté, sinon comme concurrents du moins comme visiteurs. Avouons-le, nos compatriotes n'ont pas encore le goût du beau bétail. Ils ne sont pas juges des caractères à rechercher pour chaque aptitude, pour la production spéciale de la viande, du lait, de la laine ou du travail. Cependant, comme il leur serait facile d'acquérir promptement ces connaissances, essentielles chez tout agriculteur progressif! De là la difficulté de trouver des juges compétents dans nos propres expositions. De là aussi malheureusement ces prix accordés pour des animaux, des instruments ou des produits inférieurs, n'ayant aucun droit à des distinctions.

La Province de Québec à l'Exposition de Kingston, a pris tout le pays par surprise en enlevant aux meilleurs éleveurs d'Ontario les premiers prix dans les classes Courtes cornes, Ayrshire, Heroford principalement, ainsi que dans une foule d'autres classes, sans oublier la classe Cotswold, dont le second prix pour les béliers a été remporté par M. Ste Marie, de Laprairie. M. Cochrane, de Compton, bien que nouveau concurrent dans nos Expositions Provinciales, s'est de suite placé au sommet de l'échelle du mérite agricole et à lui seul a remporté 20 prix pour ses animaux de race perfectionnée. M. Thomas Irvine, le fermier actuel de la Ferme Logan, a maintenu sa supériorité dans la section des Ayrshires, ainsi que dans une foule d'autres sections. Nous ne voulons pas anticiper sur les remarques que nous aurons à faire sur les animaux primés appartenant à ces heureux concurrents. Notre intention est de donner dans les prochains numéros de la "Revue" une étude complète de ces animaux en accompagnant nos remarques de gravures magnifiques que nous préparons en ce moment.

Nous nous attendions à une résolution par l'Association Agricole d'Ontario, en faveur d'une grande exposition intercoloniale pour un avenir prochain. Mais nous avons lieu de croire que la manière peu courtoise dont le Bas-Canada a remporté les premiers prix dans la dernière Exposition Provinciale de Kingston, a jeté l'épouvante dans l'âme des éleveurs Haut Canadiens, et ils ont sans doute cru plus prudent de rester dans leur Province que de nous jeter le défi dans un concours intercolonial où très probablement nous aurions eu sur eux une supériorité en core plus marquée. Car depuis quelque mois le Bas-Canada a importé d'Europe des reproducteurs superbes en nombre considérable. Aussi pour les espèces chevaline, bovine, ovine et porcine, pouvons nous aujourd'hui défier le Haut-Canada avec la certitude de remporter sur lui une victoire signalée. Disséminer dans tous les comtés ce sang améliorateur si chèrement acquis, tel doit être maintenant le but de toutes nos sociétés d'Agriculture, car ce n'est qu'autant que l'amélioration sera générale que nous pourrons, comme province, établir la supériorité de notre agriculture sur celle du Canada Ouest. Aux sociétés de comté à se mettre hardiment à l'œuvre en faisant l'acquisition des reproducteurs de choix dont chaque localité a besoin.

L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE.

DOUS avons l'extrême plaisir de tenir de la direction même de la nouvelle école d'agriculture de l'Assomption le motif de la création de cette institution naissante. Le district de Montréal pouvait difficilement rester plus longtemps sans son enseignement spécial agricole, et l'Assomption a comblé une lacune vivement sentie par notre population rurale. La seule garantie de succès se trouve, pour l'Assomption comme pour Ste. Anne, dans un enseignement complet à la hauteur des légitimes aspirations de notre siècle. Le jeune propriétaire, ayant souvent sur l'étudiant des professions libérales, l'avantage d'une fortune bien assise, ne peut consentir à lui être inférieur en connaissances générales. C'est une grave erreur de croire que l'agriculteur doit se contenter d'une éducation peu soignée. Le but de l'enseignement est de relever la carrière agricole en y dirigeant l'intelligence et les capitaux des jeunes propriétaires surtout. Placés plus tard sur leurs domaines, ils auront les ressources nécessaires à une culture améliorante et ils posséderont l'influence suffisante pour aider de leurs connaissances spéciales le mouvement agricole. Les Etats-Unis l'ont bien compris, ils ont richement doté leurs nombreuses écoles d'agriculture, ils ont choisi les professeurs les plus en renom, et ils voient des centaines d'élèves suivre avec avidité les cours de ces puissantes institutions. Le défaut de moyens suffisants sera toujours un grand obstacle au développement nécessaire de nos écoles d'agriculture, surtout à leurs débuts. L'Assomption en sent les inconvénients et est en conséquence obligé de restreindre son programme. Ste. Anne a commencé de même, mais aujourd'hui cette institution s'efforce d'élever toujours le degré de son enseignement de manière à donner à ses élèves les connaissances complètes dont ils ont besoin. En suivant cet exemple et en le dépassant s'il est possible, l'Assomption méritera le succès qui l'attend et rendra au Canada un service considérable en peuplant nos campagnes de jeunes hommes, dévoués tout entiers à la cause agricole, la cause du pays.

ECOLE D'AGRICULTURE DE L'ASSOMPTION.

DOUS avons déjà fait connaître au public, par la voie des journaux, l'intention où nous sommes d'ouvrir cet automne, une école d'agriculture. Comme nous le disions dans une autre circonstance, nous ne sommes pas venus de l'avant dans cette entreprise, où nous avons toujours vu beaucoup d'obstacles; mais nous avons cédé à la sollicitation plusieurs fois réitérée des comités voisins. On nous a montré le bien public dans ce genre d'enseignement; nous avons cru en effet l'y apercevoir; alors nous n'avons pas balancé; et si l'on veut bien nous tenir compte de notre bonne volonté, nous devons voir le succès couronner cette œuvre que nous osons recommander comme vraiment utile et tout-à-fait nationale. Nous avons parlé de notre bonne volonté; certes, il en a fallu, et beaucoup à la

corporation du collège de l'Assomption, pour assumer le fardeau, la responsabilité de cette nouvelle école d'agriculture dans la province de Québec, et pour se charger des dépenses extraordinaires qu'entraîne nécessairement la fondation d'un établissement de ce genre. Dans la présente démarche, nous n'avons eu en vue que le bien du pays; aussi comptons-nous beaucoup sur l'encouragement et le bon vouloir du public. Peut-être trouvera-t-on que nous avons quelque droit à cet encouragement, et à ce bon vouloir. Dans tous les cas, l'œuvre que nous recommandons ici, est une œuvre tout-à-fait patriotique, d'une utilité que personne ne contestera, et par suite, digne du plus haut patronage. En effet l'agriculture, c'est le fondement de la vie humaine, la prospérité et la force d'un pays; car, n'est-ce pas, pour parler ici avec un savant publiciste de nos jours, "n'est-ce pas l'agriculture qui ravit au sol la sève de vie renfermée dans son sein? C'est à elle que l'homme doit ce que les livres saints appellent admirablement le *robur panis*, la force du pain; c'est par elle que Dieu nourrit l'humanité;" et comme l'a dit Fénelon: "La force et le bonheur d'un état consistent non à avoir beaucoup de provinces mal cultivées, mais à tirer de la terre qu'on possède, tout ce qu'il faut pour nourrir aisément un peuple nombreux." Travailler à l'amélioration, au progrès de l'art agricole, c'est donc travailler au progrès véritable, à la véritable force de son pays; c'est donc remplir cette tâche que Dieu a imposée à chaque membre de la société, de servir à quelque chose ici-bas, de se rendre utile à ses frères, c'est donc accomplir une œuvre essentiellement patriotique.

Le Canada Agricole.

En dehors de ces considérations générales qu'il serait oiseux de pousser plus loin, on sent que la science agricole revêt pour notre jeune pays, et pour les bons et vertueux habitants de nos campagnes, un caractère d'utilité tout-à-fait spéciale; car, avant tout, notre pays est agricole, notre population propre à la belle et noble tâche de cultiver les champs, et, comme l'a dit M. Rameau, le judicieux auteur de "la France aux colonies." "Il ne semble point être dans la destinée du Canada, d'être une nation industrielle ou commerciale; il ne faut point forcer sa nature, ni l'éloigner des aptitudes réelles pour en chercher d'imaginaires; non pas qu'il faille pour cela négier le nécessaire; mais en attribuant le premier rang à l'agriculture, aux sciences et aux arts libéraux, les canadiens auront plus fait pour la consolidation de leur nationalité et l'extension de leur influence, qu'ils ne pourraient obtenir avec de riches armées et de gros trésors;" et c'est sans doute pour cela que la Providence, qui dispose tout avec nombre, poids et mesure, a mis à notre disposition un sol aussi riche, et ces vastes forêts qui n'attendent plus que la cognée du bûcheron, pour se transformer en riches moissons et en verdoyantes prairies. Et puis quels importants services une culture bien entendue ne rendra pas à la classe intelligente de nos cultivateurs; à cette classe si belle par sa position, la noblesse de ses sentiments et la digne simplicité de ses mœurs.

Depuis un certain nombre d'années surtout, les amis du pays voient avec peine la désertion se faire dans nos campagnes. L'ère du Canada semble être devenue trop courte pour contenir ses enfants, trop pauvre pour subvenir à leurs besoins, et tous les jours un grand nombre de jeunes Canadiens vont mendier sur un sol étranger un pain trempé d'amertume et acheté au prix des plus douloureux sacrifices.

Émigration aux États-Unis.

Quel remède apporter à ce malaise, à cette plaie qu'on appelle l'émigration aux États-Unis, et qui dévore tant de membres de la société canadienne : l'unique, l'infaillible remède est sans doute de fournir au cultivateur le moyen de nourrir et d'établir ses enfants auprès de lui, ou au moins de leur donner une somme assez ronde avec laquelle ils puissent se fixer avantageusement dans les vastes townships de la province ; par là l'émigration bien certainement sera comprimée ; le mal attaqué, sinon guéri dans sa racine ; car on peut le dire, en thèse générale, on n'aime pas les États-Unis, en Canada, et si on s'y dirige avec tant d'affluence, c'est parce qu'on désespère de pouvoir vivre dans son propre pays avec les siens. Mais, comment le cultivateur pourra-t-il parvenir à ce résultat si désirable ? A cette question il n'y a qu'une réponse. Par une culture bien entendue, et rien que par cela ; car tout le monde en convient, une terre bien cultivée produit le double et le triple de ce que rendra un fond semblable, mais dans un état négligé de culture, et là où une seule famille vit à peine, deux ou trois trouveront une honnête aisance, si l'on sait tirer tout le parti possible du terrain que l'on a à sa disposition, et là où un cultivateur, père de famille, peut à peine établir un enfant, il en établira deux et trois qui, par leur méthode de culture raisonnée, bien appliquée, sauront forcer la terre à les nourrir eux et leurs familles, ainsi que leurs vieux parents. Qu'on ne dise pas que c'est là une belle théorie élaborée à plaisir ; l'exemple de tous les jours est sous nos yeux ; qu'on fasse le tour de nos campagnes, qu'on examine et l'on verra que sur tous les cultivateurs qui sont gênés, pauvres, les sept huitièmes le sont par le défaut de culture, par une culture routinière, toujours la même, qui fatigue, qui appauvrit et qui finit par ruiner le fond le plus riche ; voilà l'expérience quotidienne ; et d'ailleurs les succès véritablement extraordinaires obtenus par nos meilleurs cultivateurs, les succès brillants qui sont venus couronner les énergiques et nobles efforts faits à Ste. Anne de Lapocatière, sont là pour prouver nos assertions. Une école d'agriculture à l'Assomption sera donc un service important rendu à la classe agricole dans ce district et dans tous les districts environnants. Nous disons dans tous les districts environnants, car les élèves qui voudront se former ici à la science agricole, iront plus tard s'établir au milieu de leurs compatriotes ; on examinera leurs champs soumis à une culture raisonnée ; on constatera les succès obtenus, on les invitera nécessairement, et ainsi leurs fermes deviendront pour ces localités de véritables fermes modèles ; des livres toujours ouverts, où leurs concitoyens iront apprendre cet art agricole si

beau, mais par trop négligé, et l'on verra s'accomplir au milieu de nous ces beaux souhaits que formulait pour son pays Villustro évêque d'Orléans, Mgr. Dupanloup : " J'aimerais que " quiconque a des terres, s'il le peut, habitât et " cultivât ses terres, so plus à la campagne, so " passionné pour l'agriculture, fit des sociétés " agricoles, des comices et des concours agri- " coles, parquât, élevât des bestiaux, améliorât " les races, les méthodes, les outils, les machi- " nes, et provoquât, par ses exemples et tous " les moyens d'influence en son pouvoir, les " progrès d'un art qui intéresse à un si haut " degré la prospérité d'un pays."

Ce sont ces considérations et uniquement celles-là qui nous ont déterminé à ouvrir cet automne l'école d'agriculture en question.

Enseignement Théorique et Pratique.

Pour ce qui regarde l'enseignement de l'école d'agriculture de l'Assomption, il sera théorique et pratique, ou en d'autres termes, la ferme école de l'Assomption comme celle de Ste. Anne, sera composée de deux éléments distincts, une école et une culture. Dans un enseignement de ce genre, nous ne regarderons pas comme suffisante une simple théorie, quelque claire, quelque bien présentée qu'elle soit ; il faut quelque chose de plus à l'élève, il lui faut la pratique, il faut qu'il puisse constater par des applications fréquentes et variées ce que vaut la science dans la culture, comme dans tous les autres arts. Les élèves de notre école auront cet avantage : ils auront à leur disposition le magnifique terrain appartenant au collège et qui lui appartient. Cette ferme de près de 200 arpents est agréablement entourée par la jolie petite rivière de l'Assomption, qui l'entoure en partie ; elle est traversée par toute sa longueur par une voie publique, qui aboutit à la grande rue de 80 pieds. Chaque côté du chemin se déroulent les champs de la ferme, divisés en parties égales, et qui étaient aux yeux du passant les produits de leur fond riche et bien cultivé. Le chemin, dont nous avons parlé, aboutissant comme nous l'avons dit, par une extrémité à la grande rue de 80 pieds, et par l'autre à un pont superbe élégamment suspendu sur la rivière de l'Assomption, est devenu le chemin passant de la plupart des étrangers qui ont occasion de venir à l'Assomption, et on comprend que le collège et le couvent en attirent un assez bon nombre, notre ferme se trouve donc dans une situation tout-à-fait favorable, elle devra nécessairement être visitée par un grand nombre d'étrangers, et ainsi, il faut l'espérer, sa salutaire influence se fera sentir au loin, avant peu.

Nous n'avons reculé devant aucun obstacle pour mettre l'enseignement sur un pied respectable et le rendre digne de l'attente publique. Il y aura un professeur spécial pour la séance agricole proprement dite, un autre pour l'art vétérinaire, un troisième pour le droit rural ; un chef de pratique sera chargé de conduire les élèves sur la ferme et les former aux travaux agricoles. De plus il y aura un ecclésiastique chargé de surveiller les élèves, et qui enseignera à ceux qui en auront besoin les premiers éléments de l'arithmétique, de la tenue des livres et de l'agriculture. Un prêtre du collège

est exclusivement chargé de veiller à la bonne conduite du progrès et à la moralité des élèves.

Prospectus de l'École d'Agriculture de l'Assomption.

L'école d'agriculture de l'Assomption est du second degré; son but est de former les fils de nos cultivateurs à une culture raisonnée et bien entendue, et de répandre parmi eux, la science agricole dans les campagnes.

Cours d'Etude.

Le cours d'étude est de deux ans pour ceux qui en entrant savent lire et écrire, et possèdent bien la grammaire française et les premiers éléments du calcul. Pour les autres il y aura une classe préparatoire.

Les grammaires française et anglaise, l'arithmétique dans toutes ses parties, la tenue des livres, les principes généraux de la botanique, de l'horticulture, de la physique et de la chimie agricole, l'art vétérinaire, le droit rural, la comptabilité agricole, etc., seront les matières principales du cours d'étude.

Conditions.

Les élèves de l'école d'agriculture seront soumis à la règle comme ceux du collège: ils prendront leurs repas dans des maisons approuvées par le directeur. La permission de sortir dans le village ne s'accordera que très-difficilement. Ils coucheront dans un dortoir commun. Il n'y a pas de costume particulier pour eux. Une bibliothèque composée des meilleurs ouvrages en agriculture sera à leur disposition. Le prix de l'éducation est de 24 piastres.

La rentrée est fixée au 15 d'octobre.

L'ÉCOLE VÉTÉRINAIRE DE MONTREAL

Affiliée à la Faculté Médicale de l'Université McGill, fondée sous les auspices de la Chambre d'Agriculture de la Province de Québec.

ES cours et les professeurs sont pour l'Anatomie Vétérinaire et Démonstrations Anatomiques, D. McEachran, M.R.C.V.S.; la Physiologie, M. le Professeur Fraser, La Chimie Théorique et Pratique, M. le Professeur Clark; la Médecine et la Clinique Vétérinaire, D. McEachran, M.R.C.V.S.

Outre les classes régulières, Messieurs les élèves auront l'avantage de suivre une pratique étendue et variée. Les élèves auront aussi le droit de suivre d'autres cours considérés avantageux. Les dissections commenceront les premiers jours de décembre pour se continuer pendant tout le cours. Chaque Professeur fera un examen toutes les semaines.

La Chambre d'Agriculture accordera des bourses aux jeunes gens résidents de la Province de Québec, leur permettant ainsi de suivre les cours gratuitement. On peut obtenir ces bourses en les demandant directement au Secrétaire de la Chambre d'Agriculture, ou par l'entremise des secrétaires des sociétés de comté. Aux élèves qui voudraient suivre les Cours de Médecine, et de Chirurgie Vétérinaire, il sera accordé des billets particuliers d'admission.

Les cours commenceront Mercredi, le 20 Novembre, dans la Salle du Cours Anatomique, rue Cotté.

Cette école commencera bientôt ses cours et nous espérons qu'un nombre considérable d'élèves viendront de toutes les parties de la Province profiter de l'enseignement vétérinaire donné sous le patronage de la Chambre d'Agriculture du Bas-Canada. Les professeurs chargés des cours sont des médecins d'un mérite reconnu et M. McEachran a obtenu ses diplômes des célèbres écoles vétérinaires d'Edinburgh et de Londres. Nos jeunes propriétaires doivent donc venir puiser les connaissances si essentielles à leur avenir. Ils peuvent en même temps suivre le cours Agricole de l'Université McGill, la pratique des environs de Montréal. Pendant les mois d'hiver nos jeunes agriculteurs ne peuvent employer leur temps avec plus d'avantages qu'en suivant les cours donnés pour leur instruction, aussi comptons-nous sur eux.

RAPPORTS DES SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE.

NOUS continuons aujourd'hui l'étude commencée dans notre dernier numéro. En scrutant avec soin les procédés de chaque société, nous pouvons louer les efforts faits avec intelligence par les bureaux de direction éclairés, et blâmer l'inertie des comités en retard, se traînant péniblement à la suite des sociétés plus énergiques qui marchent hardiment vers le progrès agricole. Disons-le, dans le mouvement inauguré parmi nos sociétés de Comté, les trainards font exception, la grande masse est franchement progressive. Pour s'en convaincre, il suffit de suivre avec nous les développements successifs de notre organisation agricole. Les importations d'animaux de choix, les concours de récoltes sur pieds, les parties de labour, les expositions de bétail font le programme des opérations de la majorité des sociétés. Dans plusieurs comtés la création des fermes expérimentales est à l'étude. A part les écoles spéciales de Ste. Anne, de l'Assomption, du Cours Agricole de l'Université McGill, du cours d'art vétérinaire de Montréal, nous savons que la société de Montmagny a créé cette année une ferme expérimentale où se trouvent réunis des reproducteurs de choix de toutes les espèces, des instruments perfectionnés, une culture progressive. Le Comté de Bagot se propose une création semblable, car dans une adresse présentée dernièrement au nouveau député, M. Gendron, l'habile secrétaire de la société du comté, nous remarquons le passage qui suit:

“ Sans vouloir vous tracer une ligne de conduite à suivre, permettez-nous d'attirer votre attention d'une manière toute particulière sur l'encouragement qu'il y aurait à donner à l'établissement de fermes modèles,

à l'importation de races étrangères propres à améliorer les nôtres, et par là contribuer à augmenter nos richesses."

Nul doute que Bagot ne puisse, avec ses 800 sociétaires, créer une ferme expérimentale digne de rivaliser avec celles des autres comtés et nous le félicitons de sa détermination de diriger vers l'importation des reproducteurs de choix une partie de ses puissants revenus.

TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DE BEAUHARNOIS.

Citons d'abord le rapport du zélé secrétaire de la Société de Beauharnois :

Dans le dernier rapport on faisait remarquer qu'il avait été décidé de mettre en vente l'Étalon Clyde "Briton," mais les prix n'ayant point été trouvés convenables on résolut de différer cette vente. On faisait aussi observer qu'il devenait nécessaire d'importer un nouvel étalon pour croiser avec les pouliches obtenues du Clyde "Briton." C'est pourquoi, durant le cours de l'année 1866, les directeurs ne négligèrent rien pour réaliser leur projet. Ils rencontrèrent de nombreuses difficultés qui amenèrent des lenteurs et occasionnèrent des dépenses qu'on n'avait pu prévoir. Quoiqu'il en soit, la société est en possession de cet étalon. Il ne reste plus qu'à faire connaître les détails de cette importation, qui devra, croient-ils, rencontrer votre approbation, car la société a déjà reçu de nombreuses félicitations relativement au choix qu'elle a fait d'un étalon de race percheronne offrant toutes les chances de succès possible.

En mars 1866, l'intéressante Revue Agricole rédigée par l'habile plume de Joseph Perrault, M.P.P., nous apprenait qu'un médecin vétérinaire de Montréal se proposait de passer en France dans le but d'importer des étalons de race percheronne, moyennant une avance de \$300.00. Les directeurs saisirent cette occasion comme la plus favorable, mais comme ils n'avaient point l'argent nécessaire pour faire cette dépense, ils s'assemblèrent le neuf avril au bureau du secrétaire pour prendre en considération la suggestion de M. Perrault, et après mûre délibération, ils décidèrent de faire importer un étalon percheron. Pour cela, ils signèrent un billet promissoire au montant de \$200.00 en faveur de M. D. Benning et nommèrent deux délégués qui devaient s'entendre avec M. Fénou de Montréal.

Ce dernier ne pouvant donner des garanties suffisantes pour la somme de \$300.00 que nous devons lui confier, cet argent fut déposé à la Banque d'Épar-

gno jusqu'à ce qu'il en fut décidé autrement.

Le 19 juin, notre bureau de direction nomma un comité qui devait s'instruire avec des délégués des Comtés de Chateauguay et d' Huntingdon concernant les moyens à prendre pour faire cette importation, mais on ne put obtenir de réponse définitive. Cependant on ne se découragea pas, et on délibéra encore jusqu'à ce qu'enfin il fut arrêté que M. Bougie accompagnerait M. Fénou. Il s'élevait un obstacle que le désintéressement du directeur fit disparaître au moyen d'emprunts faits à la Banque "Ontario" et à Louis Julien, père. Malheureusement notre délégué rencontra des difficultés en Europe; il ne put toucher le montant de sa traite, faute d'identification. Ce qui prolongea son voyage et dut augmenter les dépenses.

Nous sommes infiniment obligés envers M. Bella, le directeur si bien connu de l'École Impériale d'Agriculture de Grignon, qui fit si bien valoir nos intérêts et reçut si amicalement notre délégué. Il ne négligea rien pour le succès de cette importation, il alla jusqu'à faire une avance de 600 francs à M. Bougie, afin de hâter son retour.

Nous ne devons pas moins de reconnaissance à M. Perrault, dont les efforts pour l'avancement de notre société ne se ralentissent point, et qui, dans cette circonstance, nous ont été d'un grand secours. Aussi le bureau de direction crut de son devoir de remercier ces Messieurs en leur transmettant la résolution qui témoignait de la reconnaissance qui leur était si légitimement dues.

Par suite de cette importation on jugea à propos de retrancher l'Exposition Annuelle des grains et animaux gras ainsi que le parti de labour. Cependant nous devons à la générosité si bien connue de M. Browning, l'organisation d'un parti de labour que ce Monsieur se proposait de donner aux cultivateurs du Comté sous le patronage de notre société, mais il ne put avoir lieu à cause de la longue sécheresse de l'automne dernier.

La Chambre d'Agriculture du Bas-Canada adressa à ce bureau durant le cours de l'année dernière, deux circulaires. Dans l'une, elle engageait la société à fournir sa part d'échantillons à l'Exposition Universelle de Paris; dans l'autre, elle nous invitait à profiter des six bourses qui permettraient aux jeunes gens de suivre le cours de lecture de l'École Vétérinaire de Mon-

tréal sous sa direction. A l'assemblée du vingt-neuf octobre dernier, on autorisa le secrétaire à répondre négativement à ces deux circulaires et à alléguer d'un côté les dépenses occasionnées par l'importation d'un étalon, et de l'autre qu'on ne connaissait point dans les limites de ce Comté d'échantillon capable de figurer avantageusement à l'Exposition de Paris.

Vous avez du remarquer qu'il se trouve consigné dans l'état des comptes un item en recette de \$684.00, octroi du gouvernement présentant une diminution de 5 par cent sur celui de l'année dernière. Cette diminution provient d'un amendement passé à la dernière session, au chapitre 32 des Statuts Refondus du Bas-Canada, concernant le bureau et les Sociétés d'Agriculture pour être appliqué à l'encouragement de l'enseignement Agricole.

C'est avec satisfaction, qu'on fait observer que l'encouragement que la société reçoit de ses membres augmente tous les ans, au point qu'elle n'a pu répondre aux demandes qu'on lui adressait l'année dernière. Les propriétés et les animaux qu'elle possède aujourd'hui lui assurent son avancement. En continuant à la patroniser, vous montrez que vous en comprenez l'importance et que le bien qui en découle a jailli sur vous.

Travailler pour cette œuvre, c'est travailler pour vous. Seconder les efforts des directeurs, c'est augmenter votre bien-être.

Avant de terminer nous faisons remarquer, que malgré les nombreuses difficultés et les dépenses imprévues qu'on a été obligé de faire, les finances de notre société démontrent l'état florissant où l'ont placée votre intelligence et votre dévouement. Vous êtes sans doute orgueilleux de la société dont vous êtes les dignes membres. La somme de \$170.00 dont elle est débitrice, loin de vous décourager, doit vous animer et vous faire apprécier la bonne administration de vos affaires. Les directeurs actuels comme leurs successeurs ne cesseront de travailler pour conserver la haute opinion qu'on s'est formée de la Société d'Agriculture du Comté de Beauharnois.

St. Louis de Gonzague, 17 janvier 1867.


E. H. BISSON, Sec. Tres.

La recette de la société s'est élevée au chiffre de \$3.240 qui n'ont pas suffi à couvrir la dépense de \$3.577 en grande partie motivée par l'importation d'un étalon Percheron. La recette se compose principalement de \$278 de souscriptions; d'une balance de \$365 laissée l'année précédente;

de l'octroi gouvernemental, \$684; des revenus des étalons de la société, \$649; et enfin d'un emprunt de \$1169. Les dépenses comprennent pour l'Exposition d'hiver, \$190; l'Exposition d'automne, \$479; l'entretien des étalons, \$305; l'importation d'un étalon Percheron, \$1200. Remboursement des emprunts, \$969.

Ces chiffres n'ont pas besoin de commentaires, ils disent assez l'énergie déployée par le bureau de direction de cette société. Les résultats ont été des plus satisfaisants, la valeur du bétail a plus que doublé par l'infusion d'un sang améliorateur pour toutes les espèces. Les expositions d'hiver, où les produits des champs étaient récompensés, ont été supprimées et les concours des récoltes sur pieds les ont heureusement remplacées. Les partis de labour chaque automne complètent les efforts intelligents faits par Beauharnois pour améliorer l'agriculture locale. En un mot nous n'avons que des félicitations à adresser à cette société et pas un reproche à lui faire. Que ne puissions-nous en dire autant de tous les autres comtés de la Province.


TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE D'YAMASKA.

ETTE société compte 182 membres dont la souscription s'élève à \$364. En ajoutant à ce montant l'octroi du gouvernement, \$664, et la balance en caisse de l'année précédente nous arrivons à une recette de \$1250 couvrant amplement les dépenses. Le comté d'Yamaska a parfaitement bien agi en adoptant les concours des récoltes sur pied et en n'admettant que les animaux et les produits de la laiterie à son exposition d'automne. Nous l'en félicitons, mais ce n'est que le premier pas dans la bonne voie et il ne faut pas en rester là, il faut hardiment adopter un parti de labour en même temps que l'exposition. Il faut aussi abandonner les concours par paroisses pour les récoltes sur pied. Il vaut mieux offrir des prix plus considérables, mais moins nombreux, pour lesquels les agriculteurs de tout le comté concourront. Il faut également agrandir les étendues exigées pour le concours. Qu'est-ce qu'un arpent de prairie? Mettez donc 10 arpents de prairie, et 20 arpents de paturage ou quelque chose d'approchant. Nous ne voyons pas de prix pour les récoltes sarclées fourragères, les betteraves, carottes, navets, fèves à cheval, ce sont pourtant des récoltes améliorantes bien plus importantes à encourager que la culture du blé. Là où il y

a de riches prairies, des pâturages abondants, des récoltes sarclées fourragères, vous pouvez compter sur d'immenses récoltes de bons grains.

Pourquoi le comté d'Yamaska ne ferait-il pas comme Beauharnois et n'importerait-il pas des reproducteurs de choix? Les \$222 restant en caisse seraient employés avec infiniment plus de profit pour les sociétaires s'ils avaient été placés dans l'achat de quelques béliers ou quelques taureaux améliorés. Les espèces porcine et chevaline n'exigent pas moins de soin car elles sont bien dégénérées malheureusement et ne peuvent donner quelques profits qu'en s'augmentant par une infusion constante de sang importé. Les dépenses se répartissent comme suit: Récoltes sur pieds, \$400. Concours d'animaux reproducteurs, \$200. Graine de trèfle, \$364. La balance en caisse étant de \$222. Espérons que nos suggestions seront comprises et que le prochain rapport de la société fera foi des progrès réalisés par l'intelligent comté d'Yamaska.


TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DE ST. HYACINTHE.

 Le comté de St. Hyacinthe devrait être à la tête du mouvement agricole du district et cependant après avoir parcouru le rapport des opérations de la société, nous arrivons à la pénible conclusion qu'il en est encore à faire le premier pas dans la voie du progrès. En un mot tous les travaux du bureau de direction se résument dans une exposition annuelle sans but arrêté, où les produits du sol sont jugés en poche au lieu d'être appréciés sur champ, ainsi que le veut le bon sens le plus élémentaire. Et cependant il ne manque pas à St. Hyacinthe d'agriculteurs intelligents dont l'initiative et l'énergie mettraient certainement à meilleur profit le concours nombreux de 450 sociétaires. Nous ne voulons citer ici que l'Honorable Juge Sicotte, M. Delorme, M. Dessauls, M. Bachand et tant d'autres qui certainement pourraient imprimer à la société une direction plus hardie. Il est impossible que cet état de léthargie dure plus longtemps. Mais adoptez donc dès votre prochaine séance, 1°. Les concours des récoltes sur pieds. 2°. Les partis de labour. 3°. L'importation des reproducteurs améliorés de toutes les espèces. 4°. La création d'une ferme expérimentale avec le concours du Collège. Il n'y a pas un instant à

perdre si vous ne voulez pas perdre votre prestige aux yeux des autres comtés qui, sans avoir les avantages d'un chef-lieu, d'un évêché et d'un collège, sont à cent coudées au-dessus de vous dans l'échelle du mérite agricole.

Les recettes se composent de \$486 souscrits par 450 membres formant avec l'octroi du gouvernement \$1190. Les dépenses comprennent pour l'exposition annuelle, \$463; distribution de graine, \$496. formant avec les frais généraux \$1122 et laissant une balance en caisse de \$67. Espérons mieux pour l'avenir.

TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DE L'ISLET.

 ICI une société singulièrement organisée. On y voit un désir sincère d'aller de l'avant, accouplé avec des moyens employés tout à fait originaux. Résumons d'abord les opérations de la société. La recette totale s'élève à \$1162

décomposés comme suit:	
Souscription de 54 membres pour blé de la Mer Noire.....	\$164
Souscription de 39 membres pour trèfle.	47
Souscription de 29 membres pour graine de mil.....	39
Souscription de F. Fournier pour moutons.....	12
Souscription de Ed. Caron pour moutons	12
Souscription de Oct. Dubé pour moutons.....	10
Souscription de M. Têtu pour vache....	18
Souscription de M. Miville pour vache..	10
Souscription de M. Dupont pour veau..	2
	<hr/>
	\$318
Souscription régulière de 10 membres..	108
	<hr/>
Total du montant souscrit.	\$425
Octroi du gouvernement.....	737
	<hr/>
	\$1162

Cette recette a été toute entière employée comme suit:

Exposition annuelle.....	\$340
Graine de lin, trèfle, mil, blé.....	567
A Oct. Dubé pour acheter 2 moutons améliorés.....	20
A M. Têtu pour acheter une vache améliorée.....	35
A Ed. Caron pour acheter 2 moutons améliorés.....	25
A M. Dupont pour acheter un veau amélioré.....	4
A Alfred Miville pour acheter une vache améliorée.....	20
A C. F. Fournier pour acheter deux moutons.....	24
Balance en mains et frais généraux....	127
	<hr/>
Total.....	\$1162

Ce système est tout particulier au comté de l'Islet. Nous approuvons les prix accordés pour les plus grandes étendues de terre défrichée, de prairie et de pâturage, mais nous condamnons sans réserve les récompenses offertes pour les grains et autres produits des champs sur le terrain de l'exposition, nous avons ailleurs suffisamment expliqué pourquoi. Il faut de suite adopté les concours des récoltes sur pied, organiser en même temps les partis de labour annuels, enfin ne pas consacrer à l'achat des grains de semence un montant aussi considérable de l'octroi du gouvernement.

La société a compris la nécessité d'importer dans le comté des reproducteurs de choix, mais le moyen employé pour arriver à ce résultat est loin d'être recommandable. Le bureau de direction abdique complètement la haute mission dont il est revêtu en faveur de quelques membres chargés de faire l'achat, pour leur propre compte, d'un certain nombre d'animaux. Ce système ne saurait rendre justice aux intérêts du comté tout entier. Mieux vaudrait infiniment que la société fit elle-même l'achat des reproducteurs mâles, jugés nécessaires pour les adjuger à l'enchère aux sociétaires réunis par la vente au plus offrant. Cette vente ne devrait se faire en outre qu'à certaines conditions favorables de manière que tous les membres de la société puissent profiter des reproducteurs à un prix stipulé, pour l'amélioration de leurs troupeaux. Nous attirons l'attention toute spéciale des directeurs du comté de l'Islet sur nos suggestions, certain que nous sommes que ce n'est pas l'esprit de progrès qui leur manque, mais plutôt la connaissance des meilleurs moyens à employer.

TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DE MONTCALM.

Il nous fait toujours plaisir d'étudier les rapports des opérations de la société d'Agriculture de Montcalm, car les documents que nous tenons de son habile et zélé secrétaire, M. de Causin, sont de petits chefs-d'œuvre de calligraphie, d'ordre et de comptabilité. Nous serons bien surpris si, dans la distribution des récompenses offertes bientôt pour les meilleurs rapports des secrétaires des sociétés, Montcalm ne figure pas au nombre des lauréats.

La recette s'élève à \$1132 dont \$336 souscrits par 320 membres, la balance étant formé par l'octroi du gouvernement et l'encaisse. Cette recette a suffi aux dépenses

de l'année dont les principaux items sont pour le concours des récoltes sur pieds \$200; pour l'exposition des animaux, des produits de la laiterie, et des manufactures domestiques, \$400; pour distribution de trèfle et de lin, \$350. Voilà à quoi se résument les travaux de la société. Disons-le de suite, ces expositions sont irréprochables, l'encouragement des récoltes sarclées fourragères, des prairies et des pâturages est parfaitement compris. Nous remarquons une innovation que nous recommandons à tous les autres comtés, c'est un prix pour les 2 meilleurs arpents de labour d'été de jachère. Mais avec cela nous aimerions à voir un parti de labour l'automne; la dépense est minime et les résultats incalculables. Il reste encore l'importation par la société de reproducteurs de choix. Nous voudrions voir employer en étalons améliorateurs les \$400 dépensés annuellement en trèfle. Mais les agriculteurs de Montcalm sont assez avancés aujourd'hui dans la science de l'exploitation du sol pour n'avoir pas besoin d'être fournis de trèfle pour en semer sur leurs terres. Achetez donc plutôt un étalon Pe. heron, des taureaux Ayrshire, des béliers Cotswold, ou des verrats Suffolk, pour retremper vos animaux de toutes les espèces.

DIRECTION DE L'EXPLOITATION.

CTOBBE est, en agriculture, une époque de transition: les occupations des hommes vont être plus sédentaires, par suite de la diminution des travaux des champs. La saison ne permettra plus de nourrir le bétail hors de l'étable. Le directeur de l'exploitation doit veiller, des les premiers jours du mois, à ce que la rentrée de toutes les récoltes se fasse dans de bonnes conditions, à ce qu'elles soient convenablement emmagasinées dans les granges, greniers, caves, silos. On a dû faire réparer les bâtiments et les toitures pendant l'été, lorsque les greniers étaient vides; c'est le moment de voir avant l'hiver si tout est en bon état. On a aussi généralement à exécuter des transports qui occupent les attelages jusqu'au moment où l'hiver forcera de les laisser à l'écurie. Les distilleries ou féculeries commencent à fonctionner dans les fermes auxquelles sont annexées ces industries.

Des transactions assez nombreuses ont lieu, en ce moment, sur le bétail, on vend, en beaucoup d'endroits, les bœufs engraisés dans les prairies; on achète des bœufs ou des moutons pour faire l'engraissement à l'étable avec des résidus, des racines diversement préparées.

Outre les soins de prévoyance, le directeur de la ferme a encore à surveiller des battages, l'achèvement des travaux de drainage, des transports assez considérables, la fabrication de cidre, l'irrigation des prairies, les plantations d'arbres, le séchage du houblon.

TRAVAUX DE LA FERME.

LABOURS ET CHARROIS.

LES principales occupations des attelages sont encore les labours d'automne. Toutefois on a à faire aussi d'assez nombreux transports de racines et de tubercules, et il faut conduire dans les champs, de la chaux, de la marne, de la vase d'étang. Cette dernière est disposée en tas sur le champ destiné à faire de la jachère ou à recevoir des récoltes de printemps, afin qu'elle soit soumise durant l'hiver aux influences atmosphériques. On conduit du fumier pour répandre en couverture sur les prairies ou sur les pâturages qui paraissent languir.

On enterre, pendant le mois d'octobre, les récoltes destinées à former des fumures vertes, le sarrasin. On donne, dès qu'on a terminé les récoltes, un labour profond aux terres argileuses destinées à faire jachère ou à porter des récoltes de printemps. On ne herse pas après ce labour. Les terres blanches qui se battent par l'effet des pluies ne doivent point recevoir cette façon.

On a soin de continuer à curer les fossés et les rigoles d'écoulement.

LABOURS D'AUTOMNE.

NOUS ne saurions exagérer l'importance des labours d'automne dans notre climat excessif. L'action de la gelée sur les molécules terreuses est plus puissante que toutes les façons possibles données au sol à l'époque des semailles. Les agriculteurs les plus habiles, se rappelant toujours cette maxime "semaille hâtive, récolte productive," ne négligent rien pour terminer dès l'automne tous les travaux nécessaires à la préparation du sol. C'est là le grand secret de leur succès. La charrue doit suivre la moisson sans une minute de retard. Immédiatement après la récolte des céréales le sol peut toujours se labourer à une profondeur variable selon sa nature plus ou moins argileuse. Si au contraire le labour est retardé de plusieurs semaines, même de plusieurs mois, alors le sol, exposé aux rayons du soleil, contre lesquels la récolte ne le protège plus, se durcit promptement et devient bientôt impénétrable à la charrue dans plusieurs localités. Voilà la difficulté contre laquelle le cultivateur intelligent doit lutter. Pour cela il fera suivre la moisson par la charrue et profitera des pluies qui en humectant le sol, rendront les labours possibles. Aussitôt que les attelages et la main-d'œuvre ne seront plus occupés aux récoltes, les labours d'automne devraient être sa seule préoccupation. Un bon cultivateur doit avoir terminé la préparation de son sol avant l'hivernement.

Dans ces circonstances qu'arrive-t-il au printemps. Les semis des céréales se font promptement et de bonne heure, toutes les forces de l'exploitation étant employées aux hersages. Les plantes sarclées sont également mises en terre dans les meilleures conditions et les premiers sarclages arrivent bientôt après, bien avant que la fenaison n'exige tous les bras disponibles. "Semaille hâtive, récolte productive" se dit le cultivateur, et plein de confiance dans le résultat de ses travaux il attend avec confiance l'époque de la moisson. Ayant terminé ses semences de bonne heure, il commence ses foins à la floraison, et à peine a-t-il terminé que ses céréales sont déjà mûres et sont mises en grange pendant la plus belle saison de l'année. Ayant alors tout le temps nécessaire pour ses labours d'automne et la récolte de ses plantes sarclées, le cultivateur, en continuant le même système, est toujours en avant de ses travaux. Pourquoi dans tout le pays ne voyons-nous pas l'adoption d'un système aussi désirable? Aux sociétés d'Agriculture à attirer l'attention de leurs membres sur l'opportunité d'en agir ainsi, en offrant des prix pour la plus grande étendue de bon labour d'automne dans chaque paroisse. C'est un fait essentiel à toute bonne culture dans notre pays, et nous nous désolons lorsque nous réfléchissons que des paroisses entières ne donnent pas un coup de charrue l'automne mais attendent au printemps pour commencer tous les travaux préparatoires aux ensemencements. Comment voulez-vous que les quelques semaines de nos printemps suffisent à tant de travaux pressants? Une pareille culture est incroyable; et nous demandons à quoi pensent les sociétés d'Agriculture qui ne s'occupent pas le moins du monde d'éclairer les populations sur cette détestable incurie. Il est temps que l'inaction cesse, que les bureaux de direction s'éveillent de leur torpeur, pour agir avec plus d'énergie, plus d'intelligence.

RECOLTE DES BETTERAVES.

N arrache les betteraves dans la seconde quinzaine du mois d'octobre; cette opération s'effectue, ou bien à la main, dans les terres légères, ou bien à la charrue dans les terres fortes.

Pour l'arrachage à la charrue, on sert ordinairement d'une charrue à laquelle on ne laisse que la partie antérieure, la partie postérieure, celle qui retourne la terre, étant enlevée. Le labourer se place à l'extrémité de la ligne de betteraves qu'il veut détacher du sol,

et pique sa charrue au-dessous des racines, non pas dans la rangée, mais un peu sur le côté. La charrue, dans sa marche, soulève la terre, mais ne la retourne pas; il en résulte que le chevelu et le pivot des racines sont brisés, et que les racines sont soulevées avec la terre. Les racines sont encore debout pour la plupart, mais n'adhèrent plus au sol. Les ouvriers qui suivent ramassent les betteraves en saisissant chaque racine par les feuilles et généralement enlèvent tout de suite le collet.

Dans quelques exploitations, alors surtout que les attelages ne sont pas en nombre suffisant pour transporter toute la récolte jusqu'aux celliers, on fait des meules circulaires en plaçant en cercle les betteraves sur la circonférence, les feuilles en dehors, les pivots en dedans. On remplit l'intérieur avec les racines jetées au hasard; on rentre un peu chaque rang supérieur à mesure que la meule s'élève. On peut de cette manière retarder de quinze jours et au-delà le moment de la rentrée de la récolte.

Le collet, dans quelques variétés, surtout dans la betterave champêtre, se prolonge dans la couronne. Pour décoller ces betteraves, on se sert d'un morceau de lame de faux, emmanché dans une poignée. L'ouvrier, tenant une betterave d'une main, coupe les feuilles en tournant autour de la couronne, sans retrancher celle-ci, mais en la taillant en cône; l'amputation complète du collet, en réduisant les racines d'un tiers, provoquerait des altérations auxquelles les betteraves sont sujettes, et entraînerait la perte d'une partie de la récolte. Les betteraves décollées sont réunies en tas alignés sur l'ados des planches, puis chargées sur les voitures par un beau soleil, s'il est possible, et rentrées.

L'arrachage à la main se fait seulement pour les variétés qui sortent de terre, comme pour la betterave champêtre, par exemple, sans le secours d'un outil. L'ouvrier saisit la racine à deux mains, et lui faisant faire un quart de tour, l'extrait sans un effort considérable. Il est mieux toutefois d'employer la fourche plate ou un crochet qui va chercher les racines plus profondément, et qui, en ébranlant la terre et détruisant sa cohésion, en même temps qu'il soulève la racine, n'expose pas l'ouvrier à briser celle-ci à moitié ou aux deux tiers de sa longueur.

Le rendement moyen d'un arpent de betteraves bien fumées et bien travaillées est de 25,000 à 30,000 lbs. Il s'élève quelquefois dans un sol riche à 50,000 et même 80,000, mais un pareil produit ne s'obtient que dans de très bonnes terres, bien cultivées et richement fumées.

RECOLTE DES CAROTTES.

On ne récolte les carottes qu'après les betteraves; souvent on ne les arrache qu'en novembre, car elles craignent peu les premiers froids.

L'arrachage des carottes se fait de la même manière que celui des betteraves.

Le décollage des carottes se fait en retranchant complètement le collet; c'est le seul moyen d'arrêter la pousse des feuilles, qui se produirait dans le collier aux dépens des racines. Ces feuilles avec les collets se donnent

aux bestiaux, qui les mangent moins bien que celles des betteraves, mais s'y habituent néanmoins. Ce résultat est très important; car, outre que les feuilles de la carotte sont plus nourrissantes que celles de la betterave, leur produit n'est pas inférieur en poids au tiers de celui des racines. Une bonne manière d'utiliser les feuilles des carottes, c'est de les couper sur le champ même où on les a récoltées, de les répandre et de les faire manger par les bêtes à laine qu'on y amène chaque jour pendant environ deux heures, jusqu'à ce que tout soit consommé.

Le rendement des carottes est en moyenne de 25,000 à 30,000 lbs., comme celui des betteraves; mais il atteint souvent 40,000 à 65,000 lbs. dans une bonne culture, pour les variétés rustiques et vigoureuses, comme la carotte blanche à collet vert.

RECOLTE DES PANAIS.

A partir de la fin d'octobre, la récolte du panais se fait dans les terres saines, car il ne craint pas plus le froid que le topinambour. Néanmoins, dans les terres humides, il est mieux de faire cette récolte quand il fait encore beau, et de la mettre à l'abri dans des celliers, caves ou silos.

Tous les bestiaux aiment le panais. Les bœufs, les vaches, les moutons, les volailles et même les chevaux, le mangent avec un égal plaisir.

Il produit moins que la carotte dans une terre médiocre, mais souvent davantage dans un sol riche; son rendement y dépasse facilement 40,000 lbs., et le produit des feuilles est en poids la moitié au moins de celui des racines.

RECOLTE DES TOPINAMBOURS.

Dans les terres légères et saines, on ne récolte les topinambours qu'à mesure des besoins, et, comme ils ne craignent pas la gelée, on peut attendre; mais, dans les terres lourdes, humides, où la récolte serait bientôt détruite par la pourriture, il faut faire cette récolte à la fin d'octobre, car elle n'aurait rien à gagner à rester plus longtemps en place. Les tiges des topinambours, malgré ce que Schwertz et d'autres agronomes en ont dit, sont un médiocre fourrage lorsqu'elles sont arrivées à maturité, et, si on les récolte pendant leur croissance, on se prive du bénéfice d'une grande partie des tubercules auxquels ces tiges ne peuvent pas être comparées comme aliment.

On précède à la récolte des topinambours en sapant les tiges aussi près de terre que possible; elles ont alors six pieds de haut. On peut, tant que les feuilles sont fraîches, donner les tiges aux moutons, qui en mangent volontiers les sommités; puis on en fait des bottes qu'on laisse sécher debout, en les liant un peu haut et en leur donnant du pied. Lorsque ces tiges sont sèches, elles forment une paille dont on peut se servir pour faire des couvertures, de la litière; elles donnent aussi un bon chauffage pour le four.

Le produit des topinambours n'est pas inférieur à celui des pommes de terre, et, à circonstances égales, il le dépasse souvent. Selon Schwertz, le rendement moyen serait de 20,000 livres.

D'après M. Lebel, le rendement moyen, estimé d'après onze années, est, en Alsace, de 16,500 lbs. de tubercules et de 6,700 lbs. de tiges bien séchées à l'air.

RECOLTE DU SORGHO.

Lorsque le sorgho est cultivé comme plante saccharifère, on doit, contrairement à ce qu'on avait présumé, le récolter en octobre, lorsque la graine est complètement mûre. Ce n'est qu'à la condition de la maturité complète des panicules que les cannes contiennent le maximum de sucre et fournissent par conséquent le plus grand rendement possible en alcool. On doit choisir le moment où la graine est noirâtre, non durcie, et où la tige a encore sa couleur verte. Si l'on attendait davantage, la canne perdrait une partie de sa richesse saccharine. On obtient de 2,000 à 2,500 lbs. de graine et 50,000 à 60,000 lbs. de tiges.

Les tiges peuvent être desséchées pour être travaillées plus tard dans les distilleries. On peut aussi les couper immédiatement en bouts de trois pouces environ, qu'on laisse en tas pendant 24 à 48 heures; on les écrase ensuite sous une meule, et l'on fait passer au pressoir pour en extraire le jus, ainsi qu'on agit pour obtenir le cidre. On a un liquide qui fermente sans difficulté, propre à être employé comme boisson ou qu'on peut livrer à la distillation.

RECOLTE DES CITROUILLES ET COURGES.

Les citrouilles et courges se récoltent du 1er octobre au 1er novembre. On reconnaît que les fruits sont arrivés à maturité, quand les tiges qui leur ont donné naissance sont sèches et que les queues sont cernées. On les rentre dès qu'on craint les gelées, et on les place sous des hangars, dans des celliers, des caves ou des greniers, en les couvrant avec de la paille quand les froids deviennent vifs. Un visite de temps à autre pour enlever les fruits qui se gâtent.

Pour donner ces fruits aux bêtes à cornes et aux bêtes à laine, on les coupe, au moyen d'une hache et d'une serpette, et on enlève les semailles, qui pourraient nuire à ces animaux. On se contente de briser les citrouilles avec un marteau, pour les livrer aux porcs.

Les graines des citrouilles et des courges sont nettoyées et mises à sécher au soleil, ou dans des locaux convenablement aérés. Quand on veut en extraire l'huile, on procède à l'émondage, qui consiste à les humecter le matin, afin de pouvoir enlever le soir l'enveloppe qui couvre l'amande en la déchirant avec l'ongle et en pressant ensuite entre le pouce et l'index. On porte les amandes appelées fines dans un four dans lequel on vient de faire cuire le pain, et on les y laisse 24 heures. On extrait enfin l'huile par compression à froid, puis à chaud. On a ainsi deux sortes d'huile, l'une pour l'alimentation, l'autre pour brûler le tourteau est mangé par tout le bétail.

EMPLOI DES MARCS DE POMMES.

Les marcs de pommes ou de poires sont le plus souvent abandonnés sans être utilisés; c'est une erreur que ne doit pas commettre un bon fermier. Les marcs peuvent être avantageusement employés, soit pour la nourriture

des porcs et des autres bestiaux, soit pour la préparation de très bons composts pour engrais.

L'inconvénient de l'emploi des marcs pour l'alimentation du bétail, c'est qu'on en prépare tout d'un coup une très-grande quantité; mais on peut les conserver dans des fosses ou des barriques, à la condition de les y entasser immédiatement après leur sortie du pressoir. On pourrait aussi le sécher en le faisant passer dans le four après la cuisson du pain, et on le garderait ensuite dans un endroit sec. Ainsi traité, le marc peut être introduit dans toutes les rations alimentaires du bétail de la ferme.

Si l'on n'emploie pas le marc comme nourriture, on doit en faire un engrais en lui enlevant son acidité, ce qui est très facile en le stratifiant par couches alternatives avec le fumier des écuries ou des étables.

RECOLTE DES NAVETS, RAVES, TURNEPS.

On jouit depuis le mois d'octobre des raves et turneps semés à la fin du mois de juin. Atteint que les navets et les racines de la famille des crucifères se consomment pendant les premiers mois de l'hiver, sauf les rutabagas, de préférence aux autres racines,—comme les betteraves, les carottes, les topinambours, aptes à se conserver jusqu'à la fin d'avril,—et qu'ils supportent parfaitement les premiers froids de l'automne, on en fait dans beaucoup de fermes la récolte journellement, à mesure des besoins, sans les mettre en réserve. Toutefois, quand les raves font la base de la nourriture d'hiver, dans les exploitations à terres siliceuses, peu profondes, où les carottes et les betteraves ne viennent que par exception, on en fait la récolte au commencement de ce mois où à la fin d'octobre, par un beau temps, lorsque leur végétation est engourdie et qu'on a peu d'espoir qu'elles profitent davantage. On conserve les raves comme les autres racines, dans des caves, mais il ne faut pas s'attendre, à moins de soins infinis, à en prolonger la jouissance au delà du mois de janvier. Aussi les cultivateurs de certaines terres pauvres, devraient entreprendre de cultiver en grand le topinambour concurremment avec leurs précieuses raves blanches et noires. Le topinambour se conserve jusqu'en avril, et, dans les sols légers dont nous parlons, il peut passer l'hiver en terre et se récolter à mesure des besoins au printemps. Le rendement de ce tubercule est moins considérable en poids que celui des raves, mais il ne faut pas perdre de vue que 100 lbs. de ces dernières n'équivalent guère comme valeur nutritive qu'à 50 lbs. du premier, et que c'est dans cette proportion qu'ils doivent être administrés aux bestiaux.

RECOLTE DU RUTABAGA ET DU CHOU-RAVE.

Le navet de Suède et le chou-rave sont plus nutritifs et d'une conservation plus longue que les racines dont il est question dans le paragraphe précédent. Ils sont préférables pour la nourriture de l'homme; le chou-rave, dont la pulpe est ferme et de bon goût, peut être considéré particulièrement dans tous les pays comme formant un met délicat.

Le rutabaga et le chou-rave supportent mieux les froids que les raves et les navets blancs; toutefois, lorsqu'on les destine à l'approvision-

nement du bétail pour l'arrière-saison, il faut les arracher maintenant et les mettre en silos : et, en général, il n'y a plus en novembre à attendre pour mettre les dernières récoltes à l'abri.

Les feuilles de ces deux espèces ont les mêmes qualités que celles des autres choux : elles en présentent complètement l'aspect, et elles ont plus de valeur, par cette raison, que les feuilles de raves et turneps. Le produit des racines est moins considérable en poids que celui des navets indiqué dans le paragraphe précédent.

RECOLTE DU CHOU CAVALIER ET DU CHOU BRANCHU.

Deux mois et demi après la plantation des choux à feuilles, on peut commencer à en faire la récolte : celle-ci se prolonge jusqu'en novembre. On commence par les feuilles du bas des tiges, et pour le chou branchu, par les rameaux qui environnent la tige sur toute sa longueur. On continue la cueillette jusqu'à ce qu'on arrive à la tête ; celle-ci s'élève à une hauteur de cinq pieds dans les terres qui lui conviennent et qui ont reçu une bonne fumure.

A l'arrière-saison, on donne les têtes elles-mêmes aux bestiaux (on sait que ces têtes ne se pomment pas) et l'on finit par les tiges, qui sont la partie la plus nutritive du chou. Avant de les distribuer aux bestiaux, on les fait passer par le hache-paille ou le coupe-racines, qui les divisent également bien. Avant de jeter les tiges dans la trémie du coupe-racines, on les coupe en tronçons.

CURAGE DES FOSSES ET RIGOLES.

Il ne suffit pas d'entretenir les raies d'écoulement et les sangsues pour mettre les blés à l'abri des eaux abondantes des pluies d'hiver et des fontes de neige, que les drainages ne peuvent pas évacuer du jour au lendemain ; il faut encore tenir les fossés ou décharges en état d'éconduire rapidement les eaux de la surface, par un curage périodique, que l'on fait de pré-

férence, à la suite des labours d'automne, afin que pendant l'hiver suivant les eaux n'y rencontrent pas d'obstacles à leur prompt écoulement.

Il y a des cultivateurs qui ne curent leurs fossés que par tiers et en trois ans, de manière à répartir les frais de ce travail sur toutes leurs cultures ; ils ramènent chaque année ce curage triennal dans le voisinage de la sole des blés, pour retirer de préférence les eaux de cette sole. Il arrive que beaucoup de ces fossés sont obstrués par la vase et par l'herbe qui y pousse, au point de ne livrer à l'eau qu'un passage étroit, tout à fait insuffisant, dans lequel son cours est intercepté par des obstacles continus. Il y a là un très mauvais calcul. Il faut, en bonne administration, retirer l'eau non-seulement des blés, mais encore de la sole qui, au printemps, sera emblavée en grains, et surtout de la sole des trèbles et des soles des jachères. Celles-ci sont destinées à recevoir des racines, des fèves, des fourrages légumineux annuels ; toutes ces cultures, pour n'être pas encore en possession de la terre, n'en exigent pas moins que celle-ci soit le plus tôt possible en état de supporter les charrois d'engrais, et les labours qui la prépareront à les recevoir. C'est donc tous les ans qu'il serait à propos de curer tous les fossés sans exception, si l'on dispose d'un nombre suffisant d'ouvriers. L'excédant de dépense est insignifiant quand on le compare aux pertes que doit entraîner une économie mal entendue.

Toutes les fois que l'on peut approcher des fossés avec des tombereaux, il est bon d'enlever immédiatement les curcures, dont on fait, sur la lisière d'une pièce voisine, des dépôts qui deviennent, on le sait un excellent engrais. Les ouvriers font ordinairement, de distance en distance, de petits tas de ces curcures sur les berges mêmes des fossés ; ces tas se couvrent d'herbe en une saison ; et, lorsqu'on veut les enlever l'été suivant, afin de ne pas déformer les berges, il faut faire usage de la pioche et recourir ainsi à une nouvelle main-d'œuvre.

ANIMAUX DE LA FERME.

LES MERINOS NEGRETTI A L'EXPOSITION PROVINCIALE DE KINGSTON.

DES races mérinos si célèbres en Europe, où elles fournissent exclusivement les laines les plus recherchées dans la confection des étoffes les plus fines, ont été importées en Canada depuis quelques années, mais en bien petit nombre. Chaque exposition provinciale du Haut-Canada voit augmenter le nombre de mérinos exposés, et à notre dernière exposition à Montréal, quelques têtes apparaissent pour la première fois sur le terrain du concours. La spécialité du mérinos est la production de la laine ; toutefois, améliorés dans le sens de la viande, ils donnent une laine abondante, moins fine, et un rendement plus considérable à la boucherie. Les gravures que nous publions aujourd'hui re-

présentent ces deux races distinctes de mérinos. Nos lecteurs verront que nous ne négligeons rien pour faire de la "Revue Agricole" une publication irréprochable. Un nombre considérable de gravures représentant tous les principaux prix de l'exposition de Kingston, sont entre les mains de notre artiste et paraîtront dans les prochains numéros de la "Revue." Les instruments les plus perfectionnés viendront augmenter notre collection, car nous ne voulons rien négliger pour faire de notre publication un organe digne à tous les points de vue de la Chambre et des Sociétés d'agriculture de notre province.

L'Espagne, qui, dans les temps modernes, a fourni au monde entier des types améliorateurs, était loin dans les temps anciens de la perfection à laquelle elle est

arrivée depuis. Columelle, qui avait des propriétés en Espagne, y transporta des brebis de Tarente; et cependant l'Espagne devait déjà alors posséder des troupeaux remarquables par la qualité de leurs laines, car du temps des empereurs romains elle fournissait des draps estimés.

Les manufactures de draps, à peine connues alors dans le reste de l'Europe, exis-

taient en grand nombre en Espagne après l'invasion des Sarrasins. Mais lorsque le roi Ferdinand, qui pour cela fut appelé le Catholique, et son successeur Philippe III, eurent expulsé de l'Espagne tous les Mahométans, entre les mains desquels était presque exclusivement la fabrication des draps, cette industrie tomba, et plus tard le gouvernement ne put la relever.

Animaux Primes de l'Exposition Provinciale Agricole de Kingston.



Gravure No. 1. — Bœffers Negretti Merinos, importés de Pomeranie, par M. C. Sibbald, Brockville, Ontario.

On peut s'étonner que la chute des manufactures de draps n'ait pas entraîné celle des troupeaux à laine fine. L'Espagne conserva longtemps la possession exclusive de ces troupeaux, dont l'exportation était défendue; depuis, c'est l'Espagne qui a au monde entier des types de cette race précieuse, connue sous le nom de mérinos, et dont l'origine est inconnue. On ignore même l'origine du nom mérinos. On sait

seulement que, comme je viens de le dire, à une époque très-reculée, des brebis de Tarente ont été importées en Espagne; on sait aussi qu'il y a été importé des béliers de l'Afrique; mais il n'y a pas de mérinos en Afrique.

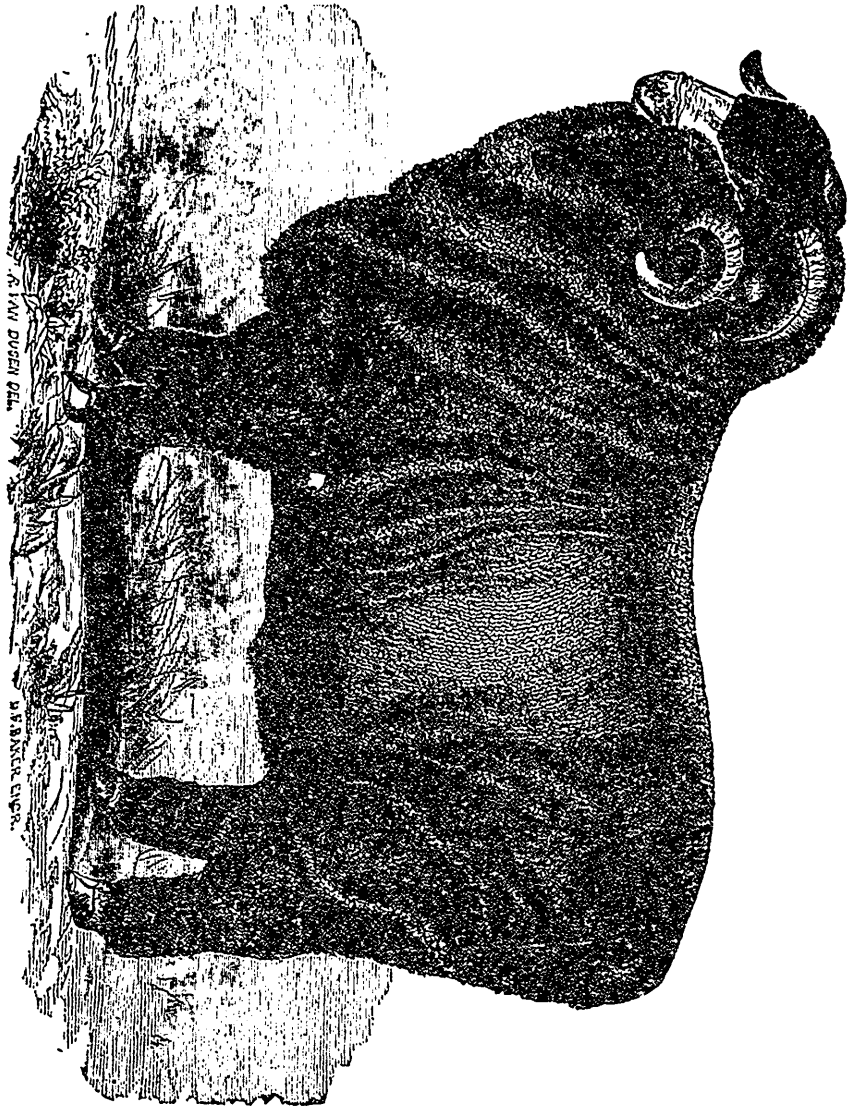
Defauts de conformation des mérinos.

Le mérite des mérinos est uniquement dans leur toison. On n'a en Espagne aucun égard à la viande, et, par suite, on ne s'est

pas occupé de la conformation des bêtes. On reproche au mérinos que leur poitrine manque de largeur, qu'ils ont la côte plate, la tête très-forte. Chez les béliers, la tête est armée de grosses cornes contournées en spirale, et il ont sous le cou un fanon fortement prononcé et plissé. Cette, ces cornes,

ce fanon ont été longtemps considérés comme des beautés. On comprend que des bêtes ainsi conformées ne doivent pas être faciles à engraisser. On reproche encore aux mérinos que leur viande n'est pas de bonne qualité, que les bêtes sont délicates; les fortes têtes des agneaux occasionnent sou-

GRAVURE No. 2.—Hollor Merinos "Folton d'Or," élevée par E. Stowell, Cornwall, Vermont.



vent des accouchements difficiles, et les mères sont souvent mauvaises nourrices.

Malgré ces défauts, les mérinos, appréciés pour la finesse de leur laine, ont été transportés dans le monde entier et ils ont prospéré partout où ils ont été bien soignés. Ils se sont accommodés des chaleurs des tropiques et des froids du Nord, et ils se sont

modifiés, selon que l'on a voulu obtenir une laine plus fine ou plus abondante, selon que l'on a attaché plus d'importance à la viande, en sacrifiant quelque chose de la finesse de la toison.

MÉRINOS EN ALLEMAGNE.

Les mérinos ont acquis en Allemagne une grande importance. Ils y ont été perfec-

tionnés pour la finesse de la laine, et, sous ce rapport, on est arrivé à un point qui sera difficilement dépassé.

Les troupeaux mérinos de la Saxe ont les premiers acquis une réputation, et c'est proprement là qu'a commencé l'ère nouvelle du perfectionnement apporté en Allemagne par des mérinos. En général, partout lors de leur introduction, on commit la faute de ne pas conserver la race pure, mais de la faire servir seulement à améliorer les races indigènes par des croisements. On croyait qu'originaires d'un pays chaud, les mérinos ne pourraient pas supporter le climat plus rude de l'Allemagne. L'expérience a prouvé que cette idée était tout à fait fausse.

Race Electorale.

En Saxe seulement, dans les bergeries appartenant à l'Electeur, on suivit une autre route, et on multiplia la race pure des mérinos. Bientôt les laines de ces bergeries furent connues dans le commerce sous le nom de laines électorales, et ce nom fut ensuite donné à toutes les laines de la Saxe, lorsque les éleveurs suivirent l'exemple de leur prince et s'efforcèrent d'atteindre le même but.

Congres de la laine a Leipzig.

Parmi les éleveurs de l'Allemagne, Thaur a eu le mérite de poser les principes de la science de la laine et de l'élevage des mérinos. Ce fut lui qui provoqua à Leipzig, sous le nom de *Wolle congrès* (congrès de la laine), la réunion des principaux producteurs de laine et de manufacturiers de l'Allemagne. Cette réunion devait avoir surtout pour résultat de faire savoir aux éleveurs quel but ils devaient poursuivre dans la production pour satisfaire aux exigences des manufacturiers et en même temps de s'entendre sur les dénominations à donner aux diverses qualités de laine. A partir de là, les éleveurs saxons ne visèrent plus qu'à atteindre la plus grande finesse possible, sans avoir égard à la des bêtes ni même au poids des toisons; mais aussi, avec ces sacrifices, ils arrivèrent à la finesse la plus grande qu'il semble possible d'obtenir.

Les éleveurs d'autres parties de l'Allemagne ne voulurent renoncer ni au poids des toisons, ni aux formes du corps des bêtes. La conséquence naturelle fut qu'ils restèrent bien en arrière des saxons sous le rapport de la finesse, mais que, par contre, ils conservèrent des bêtes plus fortes, plus robustes et qui portaient de plus lourdes toisons.

Les infantados ont en général une con-

formation qui indique la vigueur; ils ne sont pas hauts sur jambes, leur corps est large, le front large, la tête est courte et fortement busquée. Ils ont sous le cou un fanon, et des plis à la peau du cou et des cuisses. Ils ont de la laine jusqu'aux joues et jusqu'aux sabots. Leur toison est épaisse; la laine a beaucoup de nerf; le suint est abondant, consistant et difficile à dissoudre.

Les brebis électorales sont plus minces, plus étroites; elles ont la tête pointue, le cou mince et sans fanon, peu ou point de plis au cou; la croupe avalée, les extrémités peu garnies de laine, quelquefois la tête et le ventre nus.

Les quatre béliers Négretti purs, dont nous publions la gravure ont été importés de Poméranie, en 1864, par M. C. Sibbald de Brockville—Ontario. Voici un certificat qui établit la supériorité de ces animaux. Je certifie que je me suis servi du bélier Négretti Weddle importé par M. Sibbald, et que les résultats obtenus de mes brebis Silésiennes, ont dépassé mes espérances car les agneaux ont tous les caractères des pur-sangs. Quant à la pureté de Weddle, il n'a pas d'égaux ni en Canada, ni aux Etats-Unis. Je l'affirme après une expérience de plusieurs années comme éleveur, comme exposant et comme juge des bêtes à laine fine dans les expositions provinciales du Canada, et aux Etats-Unis. Mon opinion est que les Négrettis de M. Sibbald n'ont pas de supérieurs parmi les animaux de leur race sur ce continent. J. H. PECK, Albany, Prince Edward—Ontario.

Nous publions en même temps la gravure du bélier Mérinos "Toison d'Or" qui a donné pour 5 tontes 123 livres de laine fine, égale et lustrée. Les saillies de ce bélier ont été de \$100 par brebis pendant toute une saison. "Toison d'Or" a remporté les premiers prix de la Nouvelle Angleterre et du Vermont. Son propriétaire M. E. S. Stowell, de Cornwall, Vermont, en a obtenu des tontes de 27 lbs. de laine. Les béliers de cette valeur ne se vendent qu'à des prix fabuleux de \$5000 à \$15000. Ce dernier prix a été refusé pour "Toison d'Or." Cette race, le Mérino Américain, a été créé par un élevage soigné de Mérinos Espagnols par M. Stephen Atwood, du Connecticut, suivi par Edwin Hammond, du Vermont, et est maintenant disséminée dans tous les Etats-Unis. Nos éleveurs ne sautaient mieux faire pour donner de la finesse à la laine de leurs troupeaux, jointe à des formes arrondies, que de les croiser avec un bélier descendant de Toison d'Or.

CINQUIEME ETALON PERCHERON IMPORTE.

CE n'est pas sans un extrême plaisir que nous voyons nos Sociétés d'Agriculture suivre avec autant d'énergie les conseils que nous leur avons donnés pour retremper dans le sang Français, nos races chevalines dégénérées. Nous ne doutons pas de l'entier succès de ces importations coûteuses. Le Colonel Rhodes nous déclare qu'il partage notre opinion sur le choix des Percherons comme reproducteurs améliorateurs, et nous informe qu'il a importé de France un Percheron d'une grande valeur dont la Société d'Agriculture de Québec approuve entièrement l'achat. Agé de 4 ans, gris fer maintenant, mais promettant de devenir plus tard gris pommelé, il pèse à peu près 1200 lbs; trotte bien à la voiture, bien qu'il n'ait pas été entraîné. Après examen, Vatel, le médecin vétérinaire, l'a certifié net de toute tare.

Certificat de M. A. Vatel, Medecin Veterinaire.

Je soussigné Médecin Vétérinaire à Paris, certifie avoir vu, ce jour, dix août mil huit cent soixante sept, un cheval entier, propre au trait, du nom de Napoléon III, écourté en balai, sous poil gris foncé noir légèrement rubicon sur le colat, agé de quatre ans, de la taille de un mètre cinquante cinq centimètre, lequel m'a été présenté par M. le Colonel Rhodes.

Ce cheval, de conformation régulière, neresente aucune tare apparente et les épreuves sévères auxquelles je l'ai soumis, ne m'ont démontré l'existence d'aucun vice rédhibitoire.

En foi de quoi j'ai délivré le présent certificat de visite pour servir et valoir au besoin. Fait à Paris les mêmes jour, mois et an que dessus.

A. VATEL,

Médecin Vétérinaire,

Membre du jury international de l'Exposition Universelle 1867. Membre de la commission d'hygiène et de salubrité du 6^e arrondissement de Paris, etc., etc.

Napoléon III a été accompagné par le Colonel lui-même depuis Paris jusqu'à Québec par la voie de Boulogne et de Londres. Aussi a-t-il fait la traversée dans d'excellentes conditions. Rendu à destination, cet étalon vaut \$1200 et vaudra certainement \$1400 à l'âge de six ans, lorsque tous les caractères particuliers à la race Percheronne seront développés, surtout autour de l'encolure. Voilà un beau résultat que toutes les autres sociétés devraient s'efforcer d'obtenir. Un peu d'énergie et d'initiative suffisent, pourquoi ces deux éléments nécessaires de tout succès ne se rencontrent-ils pas dans chaque Société de Comté ?

Depuis un air c'est le cinquième Etalon Percheron que nous avons la satisfaction de voir partir de l'ancienne mère-patrie pour débarquer sur nos rives. Les temps sont bien changés depuis deux siècles. A cette époque les indigènes s'attroupaient autour des premiers chevaux importés en s'étonnant de leur docilité. Aujourd'hui la multiplication de l'espèce chevaline en Canada a fait oublier l'époque de leur importation. Dans une étude que nous avons faite de l'Agriculture des premiers colons, nous avons tracé les premières importations de nos animaux domestiques.

Nous trouvons dans les observations faites en 1669 par Talon sur l'état présenté à M. le sieur Colbert par la Compagnie des Indes Occidentales, l'emploi suivant des deniers fournis par le Roi pour faire passer en Canada en 1665.

12 Cavaliers à 120 livres pour achat....	1.440
2 Etalons à 200.....	400
50 Brebis à 6.....	300
Nourriture et passage des dits bestiaux	11.200

Total.... 13.340

Sept brebis seulement furent débarquées. En 1666 il ne fut pas envoyé d'animaux pour le compte du Roi, mais en 1667 la compagnie a dû faire passer en Canada :

14 Chevaux y compris 2 étalons.....	1.600
50 Brebis.....	300
Passage des dits bestiaux.....	11.200

Total.... 13.100

En 1668 le même nombre d'animaux fut importé. Mais le total des bestiaux débarqués en Canada pendant ces quatre années n'a été que de 121 dont 41 chevaux et 80 brebis.

Nous trouvons à ce sujet dans les relations de la Nouvelle France : " Le 16e de juillet 1665 arriva le navire du Hâvre portant des chevaux dont le Roi a dessin de fournir le pays. Nos sauvages qui n'en avaient jamais vu, les admirèrent, s'étonnant que les originaux de France, car c'est ainsi qu'ils les appellent, soient si traitables et si souples à toutes les volontés de l'homme."

Par une singulière coïncidence deux siècles plus tard, les Sociétés d'Agriculture du Canada Français demandent à la France de nouveaux étalons pour régénérer l'espèce chevaline du pays.

NOURRITURE ET SOINS DONNES AU BETAIL.

Espèce Chevaline.

Nous continuons, pendant le mois d'octobre, la nourriture en fourrages secs et verts mélangés, que nous avons conseillée pour le mois de septembre; on fait croître peu à peu la proportion des premiers. On augmente plutôt qu'on ne diminue la ration d'avoine, parce qu'il y a encore des travaux fatigants à exécuter : on peut commencer à donner aux chevaux une petite quantité de carottes, qu'ils aiment beaucoup. Avec ces soins, on traverse cette époque de transition, qui cause souvent des indispositions lorsque les attelages ne sont pas traités avec toute la sollicitude nécessaire.

On fait encore aller au pâturage les poulains de l'année, mais seulement après que les rosées et les brouillards ont disparu. On commence à les habituer à un passage régulier. On effectue la castration des poulains mâles.

Espèce Bovine.

On fait encore pâturer les bêtes à cornes, en observant les mêmes précautions que pour les chevaux. Les prairies et les jeunes trèfles leur sont favorables à cause de l'exercice que les animaux y prennent, tant que les pluies ne sont pas venues détremper le terrain. On diminue peu à peu le travail des bœufs de trait qu'on veut engraisser pendant l'hiver et on augmente leur ration. On sèvre les veaux qu'on veut élever

on castre les jeunes bêtes et les taureaux de réforme destinés à être engraisés l'année suivante.

VACHES LAITIÈRES.

LES vaches laitières commencent à ne plus trouver dehors que de trop maigres provendes.

Il n'y a plus à compter maintenant pour les vaches sur le trèfle ni la luzerne, qui ne profitent plus qu'accidentellement aux moutons, jusqu'au retour de la belle saison. On a encore les derniers maïs semés en juillet, pour être coupés en vert à la fin de septembre ; mais cette ressource va manquer comme les autres. Il reste bien quelques sarrasins semés en seconde récolte pour être enfouis verts, et qu'en cas de pénurie on peut faucher pour les vaches.

Mais une ressource précieuse se trouve dans les fanes et les collets de betteraves, carottes et panais, que l'on arrache maintenant, et qui, dans une ferme où l'on fait annuellement quelques arpents de chacune de ces racines, procurent pendant un mois, non-seulement aux vaches, mais encore aux bœufs et aux moutons, une nourriture fraîche, saine et abondante, mais qui doit cependant être distribuée avec ménagement. Sans avoir la valeur des racines, cette nourriture approche de celle des choux ; la masse s'en élève, à bien peu près, aux deux cinquièmes en poids de celle des racines. Comme cette masse arrive à la fois, et qu'on ne peut la conserver longtemps, on peut se laisser aller à en donner de trop fortes rations au bétail, qui en est alors relâché.

On peut faire entrer, surtout lorsque les feuilles de carottes ou de panais y sont pour moitié, et celles de betteraves pour le reste, jusqu'à 100 livres de ces feuilles dans la ration journalière des vaches ; mais les bêtes devront recevoir en outre dix livres de bon regain de pré, trèfle ou mil, et autant de paille d'avoine non versée et bien récoltée. Les racines elles-mêmes qui ont donné ces feuilles sont déjà disponibles, mais il serait fâcheux d'entammer cette précieuse ressource avant que l'hiver fut commencé. On doit consommer d'abord les navets, les raves et les choux. Il ne faut pas laisser perdre les menues pailles d'avoine que la grange fournit maintenant en abondance, et que l'on donne aux vaches, en mélange avec les racines et la nourriture verte, après les avoir préalablement purgées de leur poussière au moyen de cylindres nettoyeurs.

BŒUFS D'ENGRAIS.

N recommence à la fin du mois d'octobre l'engraissement du gros bétail, et on fait passer dans l'écurie des bœufs d'engrais les bêtes d'attelage que l'on réforme lorsque les labours sont terminés. Si les bœufs de travail ont été nourris comme ils doivent l'être, avec les ressources en fourrages d'été dont dispose une exploitation bien organisée, si on ne les a pas excédés de travail, les bêtes réformées sont *en chair*, et leur engraissement, qui pourra être terminé en cent jours, ne devra pas durer plus de cent cinquante jours. Si, au contraire, ces bêtes sont

fatiguées et que leur état, par suite, laisse à désirer, il est de toute évidence que l'engraissement devra durer six mois et au delà. C'est à l'administrateur de calculer ce que lui coûtera cet engraissement prolongé ; s'il ne ressort pas un bénéfice évident de ses calculs, il fera mieux de conduire ses bœufs au marché, après les avoir préparés par un peu de repos et de bonne nourriture, que d'entreprendre une opération qui entraînerait une perte d'autant plus considérable qu'elle se prolongerait davantage.

C'est dans une circonstance semblable que l'habitude d'une bonne comptabilité met dans tout son jour le bénéfice ou la perte qui peut résulter de l'opération, et dirige avec certitude le cultivateur dans la voie qu'il doit choisir.

Les engraisseurs de profession savent qu'aucun engraissement n'est plus coûteux que celui qui se fait au foin et au grain. Cela ne veut pas dire qu'il faut exclure ces deux agents précieux de la ration du bétail d'engrais ; on doit les ménager en leur adjoignant les racines, les choux et la paille, en sorte que lorsqu'on les emploiera, ils aient tout l'effet utile possible. Au début de l'engraissement, la paille et les racines doivent entrer pour les deux tiers de l'alimentation en équivalent de foin. L'autre tiers de la ration doit être en foin choisi dans ce que le directeur de l'exploitation aura mis de côté à cet effet parmi les meilleures productions de ses prés, de ses trèfles et de ses luzernes.

Toutes les fois que l'on pourra donner à des bœufs à l'engrais 5 pour 100 de leur poids en équivalent de foin dans leur ration journalière, on peut être assuré de leur voir faire de rapides progrès. Il y aura de la sorte plus de substance nutritive employée utilement que si on ne leur fournissait que la ration de 3.33 pour 100, que quelques agronomes ont prescrite comme réglementaire.

ESPECE OVINE.

N peut, en général, durant tout le mois d'octobre, compter sur le pâturage pour nourrir en grande partie les moutons ; mais on est obligé de leur donner du sec à l'étable le matin et le soir, et même toute la journée pendant les jours pluvieux ou tout à fait nébuleux.

Le mouton gaspille souvent une partie de la nourriture qu'on lui distribue à la bergerie, et il est important de bien disposer les auges et les râteliers où l'on dépose leur ration. Les râteliers à augettes et à séparations remplissent toutes les conditions désirables au double point de vue de l'aisance que les bêtes à laine trouvent dans leur usage et de l'économie dans l'utilisation des aliments. Ces râteliers sont suspendus aux murs ou au plafond à la hauteur la plus convenable. On les abaisse ou on les hausse suivant les besoins et en raison de l'accumulation du fumier dans la bergerie. Ils sont simples quand ils doivent être appuyés aux murs ; ils sont doubles quand ils doivent être suspendus au plafond dans une partie quelconque du local. On les multiplie proportionnellement au nombre des bêtes à laine et on leur donne une largeur en rapport avec celle de la bergerie.

On continue pendant le mois d'octobre, la monte des brebis pour l'agnelage tardif. Il faut employer un assez grand nombre de béliers, parce que les chaleurs se manifestent à la fois dans beaucoup de brebis.

A cette époque, on doit séparer les troupeaux en divers groupes, suivant l'âge, le sexe et la destination. Il est important de bien marquer les animaux, afin de les reconnaître facilement.

ESPECE PORCINE.

PN continue, en octobre, d'envoyer les porcs dans les forêts. On sèvre les porcelets nés en juillet et août. C'est tout à fait l'époque de faire l'engraissement des porcs. On doit donner, par jour, deux repas copieux, mais pas assez abondants pour que les animaux laissent de la nourriture dans les auges.

L'orge, l'avoine, les pois, les féveroles, les racines, et surtout les pommes de terre que l'on a maintenant en quantité, forment la base de l'alimentation. Les pois et les féveroles trempés dans l'eau, environ vingt heures à l'avance, forment avec avantage l'un des repas, l'autre étant composé de pommes de terre cuites, ou au moins mélangées de son et d'autres farineux.

DE LA BASSE COUR.

SN doit donner de l'avoine aux poules pour les exciter à pondre. On continue l'engraissement des volailles qui ont été choisies à cet effet, ainsi que nous l'avons indiqué à l'occasion des travaux de septembre.

DU RUCHER.

L faut assurer maintenant aux abeilles une nourriture suffisante pour l'hiver. Une bonne ruche doit contenir de douze à vingt livres de miel. On retrouve l'excédant au moment des récoltes. On doit donc avoir conservé quelques caillottes, cabochons ou hausses bien remplis de miel, pour les mettre sur les ruches qui ne paraîtraient pas suffisamment approvisionnées. Si on a des essaims trop faibles, on les marie. On enlève des ruches à compartiments les cires vieilles ou noircies; on a soin en même temps de faire disparaître toutes les ordures et tous les animaux pernicious ou parasites qui viennent chercher un abri dans le rucher.

EQUIVALENTS NUTRITIFS DES ALIMENTS DU BÉTAIL.

LES aliments sont destinés à entretenir la respiration des animaux soit dans le travail, soit dans le repos, à pourvoir à la transformation de leurs tissus, à réparer les pertes qu'ils font par leurs organes, à accroître leur poids total en chair, en graisse, en os, en produits de diverses natures. Un certain instinct et un goût particulier indiquent à chaque animal quelles sont les substances qui lui conviennent le mieux.

Mais lorsqu'il s'agit pour un éleveur d'obtenir un résultat déterminé, celui qui

nourrit une espèce d'animaux domestiques doit pouvoir diriger l'alimentation du bétail de manière à atteindre le but qu'il a en vue. Quels sont les fourrages, qu'il doit employer? En quelles proportions et dans quel mélange convenablement approprié doit-il les donner au bétail qu'il entretient simplement dans ses étables ou ses écuries aux époques de repos, qu'il fait travailler, qu'il engraisse pour livrer à la boucherie, qu'il nourrit pour obtenir du lait ou de la laine? etc. Toutes ces questions ont été soulevées et étudiées par de savants agronomes, parmi lesquels nous citerons Humphry Davy, Binhof, Sprengel, Mathieu de Dombasle, Thaër, Schwerz, de Gasparin, M. Roussingault, Glock, Crud, Gœritz, Flotow, Pabst, Veit, M. Villeroy, Baudement; quelques-unes ont été résolues avec une approximation suffisante pour les besoins de la pratique.

Des agriculteurs allemands, réunis à Stuttgart en 1842, ont adopté, après une discussion approfondie et selon ce que rapporte M. Félix Villeroy, les équivalents suivants:

Foin ordinaire, 90 à 100, ou en moyenne.....	100 lbs.
Foin d'excellente qualité, riche en feuilles, bien récolté; foin de prés de montagne; jeune trèfle, 75 à 60, en moyenne.....	82
Foin plus long, plus dur, moins bien récolté, 110 à 200, ou en moyenne.....	155
Paille de légumineuses bien récoltée, 150 à 200, ou en moyenne.	175
Paille d'orge bien récoltée, 180 à 200, ou en moyenne.....	200
Paille d'avoine bien récoltée, 250 à 300, ou en moyenne.....	275
Paille de seigle bien récoltée, 250 à 350, ou en moyenne.....	300
Fourrages à l'état vert, trèfle, luzerne, esparcette, bistaille, 240 à 450, ou en moyenne.....	400
Pommes de terre.....	200
Betteraves, 250 à 450, ou en moyenne.....	300
Carottes, 250 à 300, ou en moyenne.....	275
Navets, 400 à 500, ou en moyenne	450
Choux, 450 à 550, ou en moyenne	500
Son de seigle, 45 à 75, ou en moyenne.....	60
Avoine.....	50
Drèche de brasserie, 100 à 140, ou en moyenne.....	120
Résidus de grains distillés.....	100

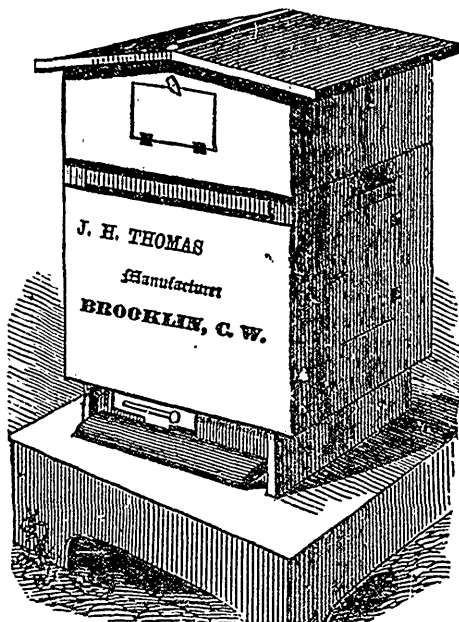
On appelle ration d'entretien la quantité d'aliments nécessaire pour qu'un animal, parvenu à toute sa croissance, se maintienne en bonne santé sans augmentation ni diminution de poids, lorsque d'ailleurs il ne produit ni travail, ni lait, ni laine, ni graisse. La ration de production est la quantité d'aliments qu'il faut ajouter à la précédente pour obtenir, en outre du travail, de la viande, du lait, etc.

On admet généralement que tous les aliments étant transformés, par le calcul fait d'après les tables d'équivalents que nous venons de rapporter, en bon foin ordinaire, la ration d'entretien est de 1.7 pour 100 de poids vif, la ration de production de 1.6 à 3.3 et, par suite, la ration totale de 3.3 à 5.0 pour 100. En d'autres termes, tandis que quatre livres suffiront pour un bœuf de 300 lbs. au repos et en simple entretien,

il faudra de 9.9 à 15 lbs. de foin pour une bête bovine de même poids, en pleine production de travail ou de lait, ou bien en engraissement plus ou moins poussé à l'extrême.

En général, on peut admettre que pendant la croissance, et par conséquent avec la ration totale de 5 pour 100, on développe de 5.3 à 6 de poids vif par 100 lbs. de foin donné au bétail.

Toute ration alimentaire doit être délayée dans une certaine quantité d'eau. On peut admettre que pour le bœuf, le cheval et le porc, l'eau nécessaire chaque jour, quand on donne un aliment sec, tel que du foin, est de 7 pour 100 du poids vif, et seulement de 5 pour 100 pour le mouton. Lorsque l'aliment est aqueux, la quantité de boisson nécessaire diminue en proportion de l'eau déjà comprise dans la ration.



Gravure No. 3.—Ruche double à observation, construite par J. H. Thomas, Apiculteur, Brooklin, Ontario.

MATERIEL ET CONSTRUCTION.

LE MATERIEL AGRICOLE A L'EXPOSITION PROVINCIALE DE KINGSTON.

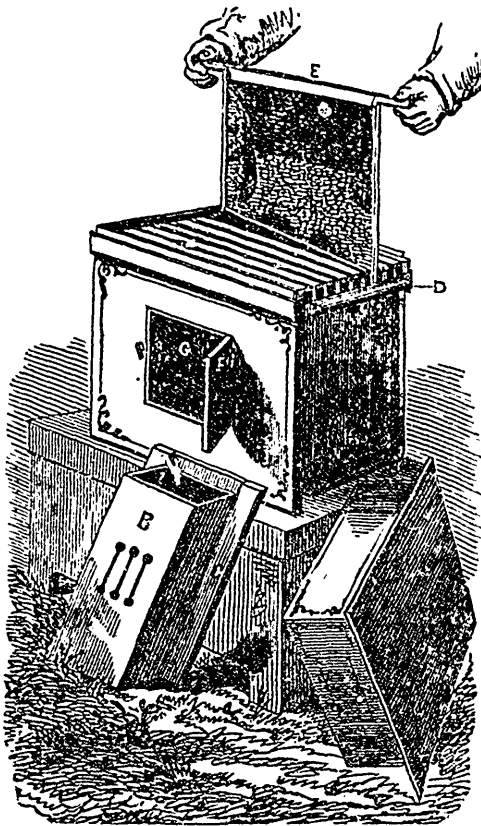
LE matériel et les instruments de la ferme étaient bien représentés à l'Exposition Provinciale de Kingston. Machines à moissonner, à faucher, à battre, hache-paille, coupe-racines, instruments destinés à la préparation du sol, tous étaient exposés en grand nombre et figureront dans les prochains numéros de

la Revue, aussitôt que les gravures nécessaires pour faire comprendre parfaitement ces différents instruments seront en notre possession.

Nous signalerons aujourd'hui à l'attention de nos agriculteurs et de nos sociétés d'Agriculture les ruches perfectionnées de J. H. Thomas, apiculteur résidant à Brooklin, dans la Province d'Ontario. Ces ruches modèles ont obtenu les premiers prix

partout où elles ont été exposées et méritent à tous égards d'attirer l'attention du public agricole. La facilité avec laquelle les essaims sont surveillés au moyen de ces ruches a fait l'étonnement et l'admiration d'une foule nombreuse groupée autour des exposants pendant tout le temps du concours. Rien n'était plus intéressant que de voir ces essaims travaillant au milieu de la foule, sans blesser personne. Combien de préjugés boiteux ont été détruits par

cette exposition en plein air? Il est temps que la lumière se fasse au sujet de ce département important de l'exploitation rurale et que tous nos cultivateurs comprennent les profits considérables qu'ils peuvent obtenir de l'apiculture bien comprise. La première condition de succès se trouve dans l'acquisition d'une ruche perfectionnée facilitant le travail de la surveillance, l'essaimage et la collection du miel. Chaque société d'Agriculture devrait se procu-



Gravure No. 4.—Ruche simple a observation, construite par J. H. Thomas, Apiculteur, Brooklyn, Ontario.

A.—Couvert mobile. B.—Boîte à miel. C.—Planche à miel. D.—Tringle mobile. E.—Rayon enlevé. F.—Porte d'observation. G.—Glace d'observation. H.—Porte métallique.

rer une des ruches dont nous publions les modèles aujourd'hui, et les cultivateurs de l'endroit pourraient ensuite fabriquer eux-mêmes, sur ce modèle, les ruches dont ils auraient besoin pour la réception de chaque nouvel essaim.

Les ruches donnent à l'apiculteur le contrôle entier des abeilles et des gâteaux ; elles lui permettent de pratiquer l'essaimage artificiel, de renouveler les gâteaux, d'enlever des gâteaux les frelons et la fausse teigne, de s'assurer si un essaim n'a pas de Reine,

de donner sans difficulté une Reine à un essaim, d'augmenter le nombre des essaims faibles, et d'empêcher l'essaimage si on le désire. En un mot ces ruches permettent à l'apiculteur de surveiller constamment les abeilles, de s'assurer de leur condition et d'exercer sur elles un contrôle complet. Elles n'ont pas de supérieure pour produire une surabondance de miel. Plusieurs personnes qui en ont fait l'acquisition ont obtenu de 40 à 60 livres de miel d'une seule ruche. Leur construction est simple

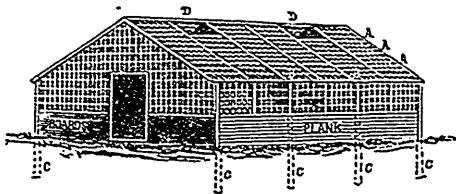
et le travail facile. La ruche double est préférable sous tous les rapports, car la double boîte, en laissant un vide entre les deux murailles, la rend plus chaude en hiver, plus fraîche en été. M. J. Crighton de Valleyfield nous écrit: "Lorsque le thermomètre marquait 110 degrés, mes abeilles, dans la ruche double étaient toutes à l'ouvrage tandis que mes autres ruches étaient couvertes d'abeilles immobiles."

Ces ruches se vendent, avec le privilège de fabriquer des ruches semblables, aux prix qui suivent:

Ruche à muraille simple.....	\$5
Ruche à muraille double.....	6
Ruche à muraille simple avec glaces d'observation.....	6
Ruche à muraille simple avec glaces d'observation sur deux côtés.....	7
Ruche à muraille double avec glaces d'observation.....	7
Ruche à muraille double avec glaces d'observation sur deux côtés.....	8

M. John Carey après avoir parcouru, 3000 miles dans les États-Unis et le Haut Canada et étudié toutes les ruches employées, en est venu à la conclusion d'employer les ruches Thomas.

Les personnes ayant acheté une ruche aux prix indiqués, comprenant le droit de fabrication, qui préféreraient acheter de nouvelles ruches plutôt que les faire elles-mêmes pourront se les procurer aux prix qui suivent. Ruches doubles, \$3.50; ruches simples, \$2.50. Pour une commande de 3 ruches à la même adresse, simples, \$2.25; doubles, \$3.25. Pour une commande de 6 ruches à la même adresse, simples, \$2; doubles, \$3. Les ruches seront expédiées comme fret par le Grand Tronc à toutes les stations du Bas Canada. Le transport de trois ruches à la même adresse coûte le même prix que celui d'une seule. Les ordres doivent être accompagnés du prix d'achat et adressés à J. H. Thomas, apiculteur, BROCKLIN, ONTARIO.



Gravure No. 5.—Construction économique d'une serre destinée à la culture du raisin.

LE JARDIN ET LE VERGER.

CULTURE DU RAISIN EN SERRE CHAUDE.

CHEUX de nos lecteurs qui ont assisté à nos expositions d'horticulture, ont dû s'étonner comme nous de la perfection à laquelle est arrivée la culture du raisin en serre chaude dans notre pays. Il est certain que nos horticulteurs sont arrivés à de superbes résultats, supérieurs à tout ce que nous avons vu dans nos nombreux voyages sur les deux continents. Nous avons pris plaisir à conduire les connaisseurs étrangers dans quelques unes de nos serres et ils ont dû reconnaître que les grappes de raisin obtenues étaient sans rivales soit par leur volume énorme, soit par leur goût exquis. Le fils du fameux Baroche, un des ministres actuels de l'Empire Français, nous disait n'avoir jamais rien vu de comparable en France ou ailleurs. Et de fait les vignes cultivées en serre chaude chez nous donnent en même temps des produits et des profits magnifiques. Nous

disons serre chaude cependant il ne faudrait pas croire qu'une température élevée soit maintenue pendant tout l'hiver pour les vignes comme pour les plantes d'ornement et les fleurs en pleine végétation. Au contraire, aussitôt après la chute des feuilles, les vignes sont abritées sous une couche de fumier pailleux et attendent les rayons du soleil de mars avant de se relever pour commencer leur nouvelle végétation. Sans doute pendant les nuits froides de l'automne il faut veiller à ce que la température ne descende pas trop bas. De même pendant les froids extrêmes de l'hiver il faut veiller à la protection des plantes de vignes, mais ce n'est qu'aux mois de mars et d'avril, que la végétation est forcée par une température assez élevée pour hâter le développement des bourgeons et des feuilles. Plus tard le calorifère ne donne de chaleur que pour neutraliser les temps froids du mois de mai et les nuits froides du printemps.

Nous ne voyons pas pourquoi nos agri-

culteurs aisés ne se livreraient pas à cette culture éminemment productive. Les frais d'établissement ne sont pas considérables tandis que les produits s'élèvent à un montant très rémunérateur. Nous donnons aujourd'hui une gravure représentant une serre telle qu'elle doit être construite pour cette culture. Ses dimensions sont de 24 pieds carrés. La longueur peut être augmentée en maintenant les autres dimensions. Pour la construction il faut :

11 Poteaux de cèdre de huit pieds C.C. C.C. dont 5 de chaque côté et un dans le pignon vis-à-vis de la porte.

18 Colombages de 2 pouces sur 4 en pin, de 12 pieds.

18 Colombages de 2 pouces sur 4 de 14 pieds pour solives B.

12 Tringles de 2 pouces carrés et de 12 pieds pour "pannes" AAA.

100 Tringles d'un pouce sur un pouce et demi avec languette d'un demi pouce pour recevoir les vitres et de 14 pieds de longueur.

1 Poteau de 4 pouces et de 10 pieds pour supporter le milieu du comble.

150 Pieds de planche embouffeté.

48 Pieds de madrier de 2 pouces pour maintenir la terre autour de la serre.

2 Dalles de ferblanc \$5. Citerne \$3. Pompe et arosoir.

20 Boîtes de vitres mesurant 7 pouces sur 9, à \$2 la boîte de 50 pieds, peinture, mastic, etc. Une serre comme celle-ci pourrait être bâtie pour \$150, et convenir aussi bien à la culture de la vigne que les serres les plus coûteuses. Sa durée avec quelques réparations pourra être de 15 à 20 ans et le produit annuel du raisin s'élèvera à 200 livres à \$1 la livre. Nous n'allouons ainsi que 12 livres par solive de 14 pieds tandis qu'un pied de vigne de cette longueur donne très souvent de 15 à 20 et même 25 livres de raisin.

Si quelque cultivateur ne désirait que la moitié de cette serre il faudrait alors l'appuyer sur un mur faisant face au sud. La serre entière devrait être construite nord sud et exposer ses côtés à l'est et à l'ouest de manière à profiter le plus possible des rayons du soleil.


On nous demande sans doute, combien de temps un agriculteur serait obligé de consacrer à cette culture. Ce temps serait à peu près deux journées par mois depuis le 15 avril au 15 novembre en calculant le nombre d'heures employées de temps en temps. Le temps n'est donc pas une considération. Un bon horticulteur ferait tout

l'ouvrage nécessaire à l'entretien d'une serre comme celle-ci dans l'espace d'une heure par jour pendant plusieurs semaines de suite. A l'époque de la taille il faudrait donner une journée entière de temps en temps.

Il n'y a pas un fruit aussi facile à cultiver, aussi beau et d'aussi longue durée, pouvant se cueillir dans sa perfection soit pour la vente, soit pour le dessert de la famille.

AAA. Pannes fixées dans les solives et recevant les tringles clouées à distance convenable pour des vitres de 7 pouces sur 9. BB. Solives. CCCC. Poteaux de cèdre. DD. Ventilateurs. E. Niveau du sol. La partie basso marquée "Boards" est lambrissée sur une hauteur de 2 pieds et demi. La partie marquée "Plank" est en madriers sur une hauteur de 2 pieds pour recevoir un talus en terre. Les pignons de 10 pieds et les côtés de 5 pieds de hauteur seraient assez forts en tringles.

TRAVAUX DU POTAGER.


 N coupe les tiges d'asperges au niveau du sol et on donne un léger labour à l'aspergerie, en prenant bien garde d'offenser les griffes. On recharge les planches de quelques lignes de bonne terre ; mais on ajourne la fumure au mois prochain, dans la crainte, si l'automne était doux, que les asperges ne s'épuisent à pousser des jets qui n'auraient aucune valeur.

Il y a encore, si le mois est beau, des plantations qui demandent quelques bassinages ; on ne les donne plus maintenant que le matin, et avec mesure.

Le potager est encore abondamment fourni de ses dernières productions, de toutes espèces de choux, de chicorée sauvage et chicorée frisée, de scarole, de céleri, etc.

On donne un bon labour dans tous les carrés vides.

TRAVAUX DU VERGER.

 L n'y a rien à faire aux arbres fruitiers que de les dépouiller de leur récolte à mesure de leur maturité, en choisissant un beau temps, surtout pour les espèces dont on fait la provision d'hiver.

On commence à faire les semis d'arbres fruitiers ; pour cela, on choisit un terrain bien fertile, qu'on a dû commencer à préparer des le mois d'août. On peut semer toutes les graines, à l'exception des noix, des châtaignes ou fruits analogues, qu'on stratifie avec du sable sec dans un lieu frais et à l'abri des gelées, en leur laissant leurs enveloppes ; on les semera au printemps suivant.

On commence à planter les diverses espèces d'arbres fruitiers pendant les temps favorables, à la place des vieux arbres arrachés, en ayant soin de les remplacer par des individus d'une espèce différente, car pour les arbres aussi il est important d'alterner, c'est-à-dire de planter un arbre à pépins là où il avait un arbre à noyaux et un arbre à noyaux là où il y avait un arbre à pépins.

POMMIERS ET POIRIERS.—RECOLTE DES FRUITS.

DES arbres cultivés pour la fabrication du cidre, sont le pommier et le poirier. C'est une culture excellente pour les besoins de la ferme, dans tous les pays où l'on a des terrains suffisamment frais, car le cidre est une très bonne boisson, qui est d'un prix peu élevé.

C'est du mois de septembre au mois de novembre que mûrissent les pommes et les poires à cidre ; mais la plus grande quantité est mûre en octobre, et la récolte s'en effectue surtout durant ce mois.

La liqueur fermentée provenant des poires porte plus généralement le nom de poiré, et l'on réserve presque exclusivement le nom de cidre à la boisson faite avec les pommes. Mais les procédés de préparation du poiré et du cidre sont les mêmes. Souvent on mélange les deux fruits pour n'en fabriquer qu'une seule et même boisson.

Le poirier préfère les terres calcaires et il n'exige pas autant d'humidité que le pommier ; il donne plus de fruits que ce dernier, et, en outre, fournit, sous un même poids, une quantité de liquide un peu plus considérable.

Pour effectuer la récolte, on attend que le plus grand nombre de fruits soient mûrs ; on monte alors dans les arbres et on en secoue violemment les branches ; les fruits qui résistent à cet ébranlement sont abattus avec des gaules ou par des crochets.

On laisse les fruits en tas plus ou moins gros après le gaulage, souvent sur le terrain même, quelquefois dans des greniers, des celliers, ou sous des hangars, ce qui est plus convenable. On fait en général les tas trop considérables, ce qui amène un échauffement très-irrégulier et le *blossissement* d'un certain nombre de fruits qui perdent tout leur sucre. Le préjugé qu'il est bon que des pommes pourries soient mélangées à la masse est aussi très-répandu, quoiqu'il soit dénué de tout fondement. Le mieux est qu'il y ait par portions égales des pommes douces et des pommes amères, sans aucun mélange de pommes acides. On fait du reste deux sortes de tas, correspondant à chaque saison de maturité : des pommes de fin septembre et des pommes de fin octobre et commencement de novembre.

Les arbres commencent à donner des fruits vers la sixième année de la plantation, mais ils ne sont en plein rapport que vers l'âge de 25 à 30 ans ; alors on obtient, dans les bonnes années, 30 minots de pommes par pommier, donnant le tiers en cidre.

CULTURES FORESTIÈRES.

Élagage.

L'élagage ou taille des arbres s'effectue au commencement de l'automne, parce que c'est la saison la moins favorable à la reproduction. L'avantage que cette opération procure aux arbres en compense amplement les frais, lors même que le bois n'a aucune valeur et qu'on ne trouve pas à tirer un bon parti des bournées qu'on obtient. L'élagage consiste à enlever les branches gourmandes inférieures qui détourneraient à leur profit une grande partie de la sève destinée à augmenter la cime, les bran-

ches seches qui peuvent se présenter, les branches latérales qui s'étaient trop et empêchent l'arbre de gagner en hauteur. On ne doit pas couper les branches qui ont plus de quatre pouces de diamètre ; dans ce cas, on doit même laisser un chicot de deux pouces de long, garni, s'il se peut de quelques ramilles ; pour les branches plus petites, on coupe bien à fleur de l'écorce, afin que celle-ci recouvre la plaie.

RECOLTE DES GRAINES.

On récolte pendant le mois d'octobre, les glands des chênes, la faine de s hêtres, les semences des frênes, des érables, du robinier faux-acacia, des charmes, de l'alisier, des sorbiers, de l'aune, du tilleul, du sapin, de l'épicéa, de quelques pins.

Les graines doivent être laissées jusqu'au printemps, à moins qu'on ne veuille les vendre, dans les cônes de sa, in.

Les semences des essences feuillues sont étendues avec soin, en couches minces, dans un lieu aéré où elles sont souvent remuées ; dès qu'elles sont seches, on les stratifie dans du sable bien sec, placé dans un lieu frais.

Les cônes d'arbres résineux peuvent être mis en tas, pourvu que ces tas ne soient pas considérables ; lorsque la semence en a été extraite, elle exige les memes précautions que celles des autres essences.

PLANTATION DES ARBRES FORESTIERS.

On fait avec avantage, en automne, les plantations dans les terrains qui ne sont pas trop humides et pour les essences qui n'ont rien à craindre des gelées. En général, les sujets plantés maintenant, à moins que l'hiver ne soit rude, prospèrent mieux que ceux plantés au printemps.

M. Parade donne sur l'espacement des plantations les préceptes suivants, qu'il est utile de propager parmi les agriculteurs propriétaires de bois : " Dans les plantations de basses tiges, l'espacement varie de 3 à 6 pieds, étant la distance la plus ordinairement adoptée. Les hautes tiges s'espacent depuis six à vingt pieds. Plus les plants sont forts, plus ils doivent être espacés. Certaines essences, telles que le hêtre et les bois résineux, à l'exception du mélèze, demandent à croître très-rapprochées ; d'autres, au contraire, comme le bouleau, l'orme, le robinier, exigent plus d'espace. On doit planter plus serré dans les sols secs et arides que dans les terrains fertiles, dans les climats froids que dans les régions tempérées. Lorsqu'on ne veut obtenir que du bois de feu, on peut adopter un plus grand espacement que quand il s'agit d'élever des bois de construction ou de fente. Quand on a des terrains très-considérables à reboiser et qu'on est borné dans ses ressources pécuniaires, il faut adopter le plus grand espacement possible, afin d'arriver promptement à mettre le sol en production. Les plantations de têtards et d'arbres d'émonde sont celles qui admettent le plus d'espacement, parce que le sol est d'ordinaire utilisé, soit pour la culture, soit pour le pâturage."

Parmi les modes de plantation, nous croyons que les meilleurs sont ceux par allées ou files, ou par quinconces à triangles équilatéraux.

Dans le premier cas, on peut faire des tranchées au lieu de trous, ce qui rend l'opération plus facile et donne un sol plus meuble. Dans le second, les arbres sont tous à égale distance les uns des autres, et c'est le seul où ils peuvent également étendre leurs racines et leurs branches dans tous les sens.

Pour creuser les trous, on doit mettre en quatre tas séparés, d'abord la superficie du sol, qui est ordinairement gazonnée; sur le côté opposé, la couche végétale immédiatement inférieure; sur les autres points, les couches plus ou moins fertiles. Il est bon de transplanter les plants en mottes, surtout pour les essences résineuses, autant qu'on le peut. On emploie pour les transporter des paniers ou des brouettes. On coupe l'extrémité du chevelu qui n'a plus de fraîcheur et les racines qui ont un déchirement quelconque. Quelquefois on recèpe, surtout pour les bois feuillus, le plant à deux pouces du collet de la racine, avant de le mettre en terre; les racines ont ainsi plus de volume par rapport aux branches, et la reprise est plus assurée. Pour les bois résineux, on ne peut faire que la taille des branches. Pour mettre en terre, on place le plant au milieu du trou sur une couche de bonne terre mise de côté; on étend les racines dans leur direction naturelle, en ne laissant aucune cavité et en les entourant du reste de la terre végétale.

Les semis d'automne commencent à s'effectuer en octobre.

Pour le hêtre, on effectue de préférence les semis en pépinière; les sujets plantés ne sont définitivement mis en place qu'après avoir subi, dans la pépinière même, une première transplantation. A cause des difficultés de semer la faine en terrain découvert, on se procure les jeunes plants qui doivent subir cette première transplantation dans les massifs de futaie où ils lèvent en abondance. "Ce sont, dit M. Parade, les plants naissants, munis encore de leurs feuilles cotylédonaire, que l'on choisit de préférence; on les extrait de terre avec un couteau, puis, dans la pépinière, on les place, à ciel ouvert, dans des rigoles de quatre pouces de largeur sur autant de profondeur environ, en prenant aussi la précaution de les enterrer

entièrement jusqu'aux feuilles séminales. Cette transplantation ne s'effectue qu'au printemps.

PLANTATION DES ARBRES FRUITIERS.



EST-IL mieux de planter les arbres en automne ou au printemps?

Cent fois on m'a adressé cette question et toujours j'ai répondu. plantez au printemps, mais procurez-vous vos plants en automne. Mais pourquoi en agir ainsi? Le voici. La plantation en automne ne réussit jamais dans les terrains humides, et même dans les terrains secs, les arbres souffrent encore plus ou moins des effets des gelées. Mais je dis procurez-vous vos plants en automne, parce qu'alors la sève étant en repos, les arbres peuvent rester un temps considérable séparés du sol sans en souffrir; ce qui n'aurait pas lieu au printemps, où la sève se met en mouvement aussitôt que la chaleur se fait sentir. Mais alors comment hiverner les plants, si on ne les met de suite en place? Voici mon procédé qui m'a toujours infailliblement réussi.

Dans un terrain sec et bien ameubli, par exemple dans un jardin, vous avez une fosse ou rigole de 12 à 15 pouces de profondeur, ayant soin d'enlever ou de couper en talus la berge de l'un des côtés de cette rigole. Puis, prenant vos arbres, même liés par paquets, vous les étendez sur ce talus en leur mettant la racine dans la rigole, vous recouvrez ensuite de terre la racine avec le bas de la tige de manière à en former une butte, vous couvrez aussi le reste des tiges avec un peu de paille ou de branches d'arbres verts et de cette façon vos arbres ne souffrent en aucune façon de la rigueur de l'hiver. Au printemps vous verrez jusqu'à l'œil terminal de chaque branche donner signe de vie, et vous aurez vos plants sous la main pour être mis en place aussitôt que votre terrain sera suffisamment préparé pour les recevoir. Je me suis même servi de ce procédé pour mettre à l'abri des ravages de l'hiver des rosiers et autres plantes de climat plus chaud, et remis en place au printemps ils fleurissaient sans paraître avoir souffert en aucune manière de leur déplacement.

ECONOMIE DOMESTIQUE.

CONSERVATION DES FRUITS.



UEILLIS en grand nombre à l'automne, les fruits sont mis en réserve pour être conservés le plus longtemps possible.

Si, au printemps, les primeurs ont un grand prix, les beaux fruits acquièrent durant l'hiver une valeur considérable.

On a proposé beaucoup de dispositions pour le fruitier ou la fruiterie. Cette pièce, dans tout bâtiment de ferme, doit être située dans un endroit sain, où la température variera très-peu, où la lumière sera rare, où les animaux rongeurs ne pourront pénétrer. Une cave placée sous terre, une grotte creusée dans le roc, sont des endroits convenables pour y établir la fruiterie.

Au lieu de cette disposition, Mathieu de Dombasle conseille un moyen qui permet de conserver un grand nombre de fruits dans un petit espace. La pièce qui doit servir de fruiterie

étant choisie, on y dispose simplement, superposées les unes aux autres, des caisses en planches de sapin ou de peupliers; elles n'auront point de couvercle, le fond de l'une devant fermer celle placée au-dessous. Au milieu de chacun des quatre côtés des caisses et près des bords supérieurs, des tasseaux un peu amincis en dedans, et dépassant de quelques lignes les bords supérieurs, serviront à les manier et à les bien empiler.

Chaque caisse ne doit recevoir qu'un lit de poires, de pommes, de raisins. On en met 15 à 20 les unes au-dessus des autres, et on couvre la dernière seulement d'un couvercle. Il est facile, dans les temps froids, de les entourer de couvertures, pour que la température ne s'abaisse pas au-dessous de zéro. La visite s'en fait facilement: pour enlever les fruits gâtés, on démonte une pile qu'on reconstruit à côté en disposant les caisses dans un ordre inverse.

FABRICATION DU CIDRE.



DEUX mois environ après la mise des fruits en tas, on précède à la fabrication du cidre. On commence par l'écrasage ou brassage, qui s'effectue, soit par des meules, soit par des moulins à cylindres.

Dans le premier procédé, on se sert d'une auge en bois ou en pierre, dans laquelle tombent des pilons formés de masses de bois arrondies à leurs extrémités inférieures et surmontées d'un manche vertical que les ouvriers manient comme les paveurs font pour les dames ou demoiselles dont ils se servent pour enfoncer les pavés.

L'emploi des meules consiste dans une auge en pierre de 18 pieds de diamètre environ, dans laquelle tourne une meule verticale. L'appareil entier porte le nom de tour à piler. Quelquefois l'auge et la meule sont toutes deux en pierre, même en granit ce qui a l'inconvénient grave d'écraser les pepins et de mettre en liberté une huile odorante qui se mêle au cidre et lui donne un goût âcre et désagréable.

Les moulins consistent dans des trémies où on jette les pommes ou les poires. Au-dessous, un cylindre armé de dents mis en mouvement par une manivelle et dont l'engrenage commande deux cylindres placés horizontalement en dessous et côte à côte, commence à diviser les fruits qui tombent sur les cylindres inférieurs tournant en sens contraire, et entre lesquels ils sont écrasés.

Pour faire marcher l'appareil, on remplit la cage le plus également possible avec le marc; on place les plateaux et l'on exerce d'abord une pression modérée, de manière à donner au liquide le temps de s'écouler; après un temps d'arrêt, on imprime un nouveau mouvement au levier, et on attend la sortie du jus; enfin, on arrête la pression.

On a soin généralement d'interposer, soit des lits de paille, soit des tissus de crin, pour séparer les différents lits de pulpe, sans quoi le gâteau glisserait sans pouvoir être comprimé. Le jus qui s'écoule par suite du simple écrasage, porte le nom de cidre de mère-goutte. Le jus de la première pression porte le nom de gros cidre. Lorsque le marc ne laisse plus écouler de moût, on le triture de nouveau en lui ajoutant deux gallons d'eau par minot de marc, et on le soumet au pressoir; ce qui donne du petit cidre. Enfin, une troisième trituration, pour laquelle on ajoute trois gallons d'eau, et qui est suivie d'un troisième pressurage, fournit du cidre léger.

On fait souvent un cidre moyen en coupant le gros cidre avec de l'eau après la fermentation, ou bien en mélangeant le cidre de seconde pression avec celui de première; ou enfin en brassant les fruits avec leur poids d'eau.

Dans la plupart des pressoirs à cidre on n'obtient pas à beaucoup près tout le jus que pourraient donner les fruits; le rendement n'est guère supérieur à 50 p. 100, malgré les mélanges successifs avec l'eau. On a, en conséquence, cherché à construire des pressoirs d'une énergie très-considérable.

Le moût est placé, immédiatement après sa sortie du pressoir, dans des tonneaux à large bonde, de 100 gallons de capacité. Le cellier

étant à la température de 13° à 14°, la fermentation se déclare au bout de cinq à six jours et se prolonge durant un mois environ. Au bout de ce temps, on soutire le cidre et on le transvase dans des tonneaux où il reste jusqu'à sa consommation.

Lorsqu'on met un tonneau de cidre en vidange pour la consommation, il arrive que, par suite du contact de la partie supérieure avec l'air atmosphérique, le cidre se colore, passe à l'aigre, se transforme plus ou moins rapidement en vinaigre. Pour éviter cet inconvénient grave, il n'y a qu'à verser une petite quantité d'huile d'olive par la bonde, quand on met en perce. Une couche d'huile d'une ligne d'épaisseur suffit pour empêcher l'air d'agir sur le cidre, qui conserve alors toutes ses qualités.

Les cidres sont soumis à des accidents analogues à ceux que ressentent les vins; on les prévient par les mêmes procédés, c'est-à-dire par une addition de sucre ou par celle d'une matière tannante.

COLORATION ET RENDEMENT DU BEURRE.



DA coloration du beurre, en usage dans la plupart des pays de production, est évidemment destinée à tromper le consommateur (qui à la vérité presque toujours ne le veut pas autrement). On cherche à donner à un beurre de qualité inférieure et d'apparence pâle, comme celui qui résulte de la nourriture d'hiver, de la consommation de pommes de terre, etc., l'apparence d'un beurre meilleur, plus gras, plus huileux et, par conséquent, d'un beau jaune. Cette coloration n'a, du reste, pas assez d'importance pour que j'entre ici dans des détails à cet égard. Je renvoie celui qui désire se renseigner plus particulièrement sur ce sujet à l'ouvrage de Maertens; comme pour la salaison et la mise en tonne du beurre.

Pour ce qui concerne la quantité de beurre qu'on peut obtenir d'une certaine quantité de crème ou de lait respectivement la bonté ou plutôt la quantité de la crème du lait dépend de la race et de l'individualité du bétail, de la qualité et de la quantité de la nourriture, du climat, de la température, de la saison, etc.; elle varierait, par conséquent, beaucoup; de même la qualité ou les éléments butyreux de la crème varient.

Prenant la moyenne de toutes les circonstances à l'exclusion pourtant d'un traitement absolument défectueux de tout le travail de confection du beurre, on peut admettre, comme une moyenne à peu près réelle, que quinze à seize livres de lait, produisent deux livres de crème et ceux-ci une livre de bon beurre. Mais ce rapport peut varier selon les conditions particulièrement favorables ou défavorables; les premières,

par exemple, par une nourriture verte, riche et abondante, le pâturage, la meilleure saison, le travail le plus rationnel; les dernières par une nourriture d'hiver, insuffisante et parcimonieuse, du mauvais foin, de la paille, des pommes de terres, etc., peuvent varier d'une livre de beurre sur 2½ gallons de lait, jusqu'à une livre de beurre sur 4 gallons de lait.

DIVISION DES FROMAGES EN DIFFÉRENTES ESPÈCES.

DES espèces les plus diverses de fromages dans les pays les plus différents peuvent être rangées d'après les procédés très variables de préparation dans les catégories suivantes :

1. Fromages non cuits, mous et frais. Ils se divisent en fromages faits 1o. avec du lait écrémé; 2o. avec du lait pur, non écrémé; 3o. avec du lait pur non écrémé, auxquels on ajoute encore de la crème.

Le caséum se sépare par une chaleur modérée, et on le débarrasse du liquide en le laissant égoutter dans des draps, etc. Par les procédés les plus divers, on lui donne des degrés différents de sécheresse et de consistance, et par l'addition de sel, de cumin, etc., une saveur différente. Ceux du No. 1 sont les fromages à la main, connus sous tant de noms différents, mais on les fabrique surtout pour la consommation intérieure du ménage, moins pour le commerce extérieur. Ceux du No. 2 sont plus rare. Parmi ceux du No. 3, on connaît comme très délicats par exemple les fro-

mages de quelques contrées de la Suisse sous le nom de Vacherin, du Mont-d'Or, de Fribourg. Ils se conservent peu et ne viennent, par conséquent, pas pour le commerce d'exportation, leur fabrication se borne à la consommation locale.

II. Fromages non cuits, mous et salés. Ici se rangent les fromages de Neuchâtel, de Brie et divers autres fromages français; mais particulièrement encore les fromages connus dans le grand commerce de Limbourg, de Hollande, de Silton en Angleterre et de Strakhino dans l'Italie du Nord.

III. Les fromages non cuits, salés en pains solides et pressés.

Les plus célèbres de cette catégorie sont les fromages de Chester et autres pareils d'Angleterre, d'Edam, et de Gouda en Hollande et celui de Holstein.

IV. Fromages cuits en pains plus ou moins durs ou fortement comprimés et salés. Ils sont faits avec du lait à un degré de chaleur plus ou moins fort, ce qui influe beaucoup sur la consistance et la dureté des fromages, parce que plus le lait est chaud lorsqu'on en fait du fromage, plus celui-ci devient dur et cassant; moins le lait est chaud, plus le fromage devient mou.

Parmi ceux-ci, nous trouvons les différentes espèces de fromages suisses tels que l'Emmenthal, le Gruyères; ensuite le dur Parmeseau de l'Italie du Nord.

Dans la qualité des fromages Nos. II, III et IV, il existe aussi une très grande différence, selon qu'ils sont faits de lait non écrémé, écrémé, ou à demi-écrémé.

REVUE DE LA COLONISATION.

LA COLONISATION DE NOS TERRES INCULTES.

DEPUIS bien des années déjà le mouvement de la colonisation a justement mérité l'attention des amis sincères du pays et donné naissance à une foule d'organisations créées dans l'enthousiasme du moment, mais mortes depuis d'inanition.

Ces insuccès nous les avons prédits et en même temps nous suggérons ce que nous croyions être un moyen pratique de résoudre le problème difficile de la création d'une organisation permanente, ayant pour but la mise en valeur de nos terres incultes.

Le "Nouveau Monde," dans un article récent, revient à la charge et s'efforce de galvaniser le cadavre de la société de colonisation de Montréal, pour lui faire donner signe de vie. Peine inutile, le système est

mauvais, l'organisation tombe d'elle-même dans l'impuissance de se maintenir. Voici l'article du "Nouveau Monde" que nous citons parcequ'il résume tout ce qui a été écrit sur la question :

Un peu de Colonisation pour le Nouveau Monde.

Tout le monde sait, ou doit savoir, l'intérêt qu'il faut porter à la colonisation de notre fertile et beau pays; car la colonisation est une affaire toute nationale, et sur laquelle repose même en grande partie notre avenir.

On l'a déjà dit bien des fois, et pourtant on se contente trop d'admettre en théorie l'importance de la colonisation; c'est en pratique, surtout qu'il faut la considérer et l'encourager; c'est en pratique, et non pas seulement par de beaux discours, qu'il faut en prouver la nécessité. Si chaque

localité s'organisait en société colonisatrice; si l'on dirigeait vers la même forêt ou vers le même canton, l'excédant de population, la jeunesse de chaque paroisse; si, une fois là, on leur donnait tout ce qui peut rattacher un Canadien au sol de sa patrie; une chapelle, un prêtre, et les autres établissements nécessaires à la vie; si, enfin, en attendant que le sol défriché suffise à le soutenir dans ses travaux, on donnait au colon ce qui est nécessaire aux besoins de sa vie isolée, à sa culture naissante, à sa religion qui le soutient et l'encourage, on le verrait supporter sa tâche avec plus de persévérance et vivre avec moins de découragement et de misère sur sa terre nouvelle. On obtiendrait ainsi des merveilles, et l'intérêt du pays entier serait promu en faisant le bien de quelques familles, ou même de quelques particuliers. Faut-il que l'indifférence s'empare de tant de cœurs! On dit qu'on a tant de choses à soutenir et encourager. Mais qui donc est sur la terre pour lui seul, ou même seulement pour les siens? C'est en s'aidant les uns les autres, c'est en travaillant pour son pays qu'on serra mieux ses propres intérêts. Il ne faudrait pas l'oublier.

Ces réflexions nous sont suggérées par un rapport qu'on vient de faire à la Société de Colonisation de Québec. Cette société tient encore, et il ne se passe pas d'année sans qu'elle opère quelque bien, malgré les obstacles qu'elle a surmontés. Depuis un an elle a eu bien des misères à secourir: il lui faut se rappeler l'affreux incendie de Québec et la détresse qui s'en suivit pour s'en faire une légère idée. Et cependant la Société de Colonisation de Québec subsiste encore, et elle opère un bien dont il convient de lui savoir gré. Montréal devrait-il rester en arrière? Montréal peut-il ne pas être à la tête de la colonisation, comme il est à la tête de notre commerce et de notre industrie!

Oublit-il que l'agriculture s'appuie sur la colonisation et que l'agriculture doit être en Canada, comme en beaucoup d'autres pays, la mère nourricière du commerce et de l'industrie?

Un commerce qui se fie uniquement à l'importation ne peut reposer sur des bases solides, et il sera soumis à toutes les fluctuations et à tous les embarras que l'importation peut subir. Et pourtant, comment ne pas importer si le sol du pays ne produit pas les matières premières qui alimentent le commerce et l'industrie? Ce sont là des considérations d'une importance majeure pour une nation, et il ne suffit pas de les faire au seul point de vue du fisc. Au con-

traire, il faut bien savoir que le trésor public ne sera rempli que si le trésor de chacun est à l'aise.

En général, ce qui nuit beaucoup à la colonisation, c'est que l'enthousiasme manifesté tout d'un coup ne se soutient pas. On voudrait tout d'abord opérer de grandes choses, mais comme les moyens sont petits on se trouve avant longtemps avec un résultat au-dessous de ce qu'on attendait, et l'on se décourage, bien entendu, puis l'on remet à d'autres ce que le patriotisme devrait nous inspirer de faire nous mêmes. Embrassons donc moins à la fois, et tenons plus fortement à ce que nous aurons une fois bien réfolu.

Nous verrons une autre fois ce qu'il faudrait résoudre à cet égard.

Notre projet d'organisation.

Notre projet répond à toutes les exigences, et il consiste tout simplement à greffer l'organisation des sociétés de colonisation sur celle des sociétés d'agriculture, qui, au nombre de 75, sont répandues dans tous les comtés de la province, ont un revenu annuel considérable et une organisation complète fonctionnant depuis dix ans surtout avec les meilleurs résultats. Ces sociétés sont toutes aussi intéressées à la mise en valeur de nos terres incultes qu'à l'amélioration de nos terrains cultivés, et la meilleure preuve qu'ils comprennent déjà les intérêts de la colonisation, c'est que plusieurs d'entre elles, encouragées par des prix le défrichement de la forêt. Si la presse, au lieu de s'épuiser en efforts pour créer une organisation nouvelle, se joignait à nous pour engager les sociétés d'agriculture de comté à porter leur attention vers la colonisation, nous verrions bientôt les plus magnifiques résultats suivre de près l'encouragement donné, dans chaque comté, aux jeunes hommes assez courageux pour aller dans la forêt se tailler un domaine. Lorsqu'un comté n'aurait pas de terres publiques dans ses limites, il pourrait diriger ses colons dans les cantons les plus voisins et les suivre jusque là pour les encourager par les prix offerts. Voilà où se trouve la véritable solution du problème posé par le "Nouveau Monde." La chambre d'agriculture, devenue chambre de colonisation, veillerait à la haute direction du mouvement général, et dans ses rapports au gouvernement, suggérerait les arpentages ainsi que les tracés des chemins de colonisation jugés nécessaires. En adoptant de plus les octrois gratuits, nous posséderions tous les éléments d'un grand succès.

REVUE COMMERCIALE.

NOUVELLES DES RECOLTES.

LES rapports des récoltes continuent à être favorables pour le Canada et très défavorables en Europe et une partie des Etats-Unis. Les prix se sont élevés en conséquence sur les marchés étrangers et sur les nôtres. Le bois de corde à Montréal a atteint des prix extraordinaires, qui se maintiendront dit-on pendant tout l'hiver. Les gelées récentes ont causé des pertes considérables là où les récoltes n'étaient pas encore faites.

Doucet's Landing.

Les récoltes ici seront d'un tiers plus considérable pour toutes les espèces de grains.

Danvil

Les récoltes dans cette localité sont excellentes. On ne sème pas de blé d'automne. Le blé du printemps a été semé en plus grand quantité que les années dernières, et la récolte dépasse de beaucoup la moyenne; elle a été moissonnée et engrangée en bonne condition. La récolte d'avoine est au-dessus de la moyenne, excepté dans quelques parties de Wotton, où elle est légère, mais de bonne qualité. Les patates qui sont en abondance ne montrent encore aucun symptôme de maladie.

Moulins de Methot.

Blé du printemps en petite quantité. Patates abondantes et, selon les apparences, de la meilleure qualité que l'on ait vue depuis plusieurs années. Il a été semé très peu de lin, mais il a une belle apparence.

Chemin de Craig.

Blé du printemps, 20 minots par acre. Seigle, 20 minots par acre; orge, 25; patates, 150; navets, 300; lin, 100 bottes; graine de lin, 10 minots par acre.

Pointe-Levis.

La récolte dans cette localité promet d'être remarquablement bonne, cette année. Nous avons obtenu des renseignements favorables de tous les cultivateurs que nous avons consultés. Le foin a été en grande abondance. L'avoine est excellente; en plusieurs endroits la paille est courte par suite de la dernière sécheresse, mais l'épi est bien rempli. Les pois, l'orge et les autres grains sont supérieurs à ceux de l'année dernière, et la récolte est au-dessus de la moyenne. Les patates ont une aussi belle apparence qu'on puisse le désirer.

Saint-Henri.

Le blé et les pois sont excellents. Le lin est parfait. Les patates et les légumes en général ont une belle apparence. Il n'y a pas de choux; l'avoine est belle.

Saint-Francois.

Blé d'automne, bonne récolte. Blé du printemps, il en a été semé une grande quantité, et il promet un rendement très-abondant. L'orge a une belle apparence; mais il n'en a pas été beaucoup semé. Le seigle est excellent, et le rendement sera au moins d'un quart plus considérable que l'année dernière. L'avoine a une apparence excellente, et la récolte dépassera d'un tiers celle de l'année dernière. Il y a été

récolté du foin en abondance, que l'on a pu engranger en bonne condition; on compte qu'il y en a un quart de plus que l'année dernière. Bonne récolte de lin, il en a été beaucoup semé. Les pois sont très-beaux et les cultivateurs en ont semé une grande quantité. Les navets ne sont pas aussi beaux que l'année dernière.

Saint Thomas.

La récolte du blé d'automne et du printemps est supérieure à celle de l'année dernière. Le foin est aussi plus abondant que l'année dernière.

L'Islet.

Le blé est excellent, et une quantité de pas moins de 10,000 minots sera récoltée cette année. Le seigle et l'orge sont aussi d'une qualité supérieure, et la récolte atteindra au moins le chiffre de 20,000 minots; la graine de lin est très-bonne, mais non en grande quantité; il n'en sera pas récolté plus 4,000 minots. Les patates sont en abondance, il en sera récolté au moins 150,000 minots. Le foin est aussi abondant et d'une qualité supérieure à celle de l'année dernière.

Riviere Ouelle.

La récolte du foin est bonne, et il a été sauvé en bonne condition. Le blé est bon et donnera au moins 12 minots par minot de semence, il en a été semé moins qu'à l'ordinaire, la graine de blé étant rare le printemps dernier. La récolte des pois excellente, elle donnera 18 minots par boisseau de la semence; il en a été plus semé qu'à l'ordinaire. L'orge est très-bonne, il donnera 14 minots par minot de semence; il a été semé en plus grandes quantités que par le passé. Le blé et le seigle rendront 10 minots par minot de semence; l'avoine hâtive est excellente, elle donne 16 minots par minot de semence; mais l'avoine tardive a été détruite par la rouille et la récolte en sera pauvre. Les patates sont excellentes, mais elles ne seront pas en grande abondance à cause de la sécheresse que nous avons eue.

Saint-Paschal.

On ne sème pas de blé d'automne ici. La récolte du blé du printemps est splendide. Il a été semé une grande quantité d'avoine et la récolte en est très considérable. L'orge donne les plus belles espérances. Le seigle est excellent pour la quantité et la qualité. Les pois sont peu abondants, mais excellents. Le lin paraît bon. Les patates n'ont jamais eu une plus belle apparence. Le foin, bien qu'il ne soit pas en aussi grande abondance que l'année dernière, est assez productif.

MARCHÉ DES BOIS DE CORDE.

Bois d'en Bas, longueur moyenne 2½ à 3 pieds.

Erable.....	\$5.00	à \$5.50
— mélé.....	\$5.15	
Merisier.....	\$5.50	
— mélé.....	\$5.00	
Hêtre.....	\$4.00	et \$4.25
Epinette.....	\$3.25	et \$3.50
Pruche.....	\$2.50	et \$3.00
Tourbe pressée, le tonneau, livré à domicile.....	\$4.00	

Bois du Haut-Canada, longueur moyenne, 3 à 3½ pieds.

Erable.....	\$6.50	à 7.00
Merisier.....	\$6.00	
Hêtre rouge.....	\$5.25	

MARCHE DES CUIRS.

Cuir à semelle, No. 1, la livre	24	26	cts.
— — — 2, —	21	23	
Slaugther.....	26	27½	
Cuir à harnais.....	33	35	
Vache cirée, légère.....	48	50	
— — forte.....	45	47½	
Vaché à grain.....	46	48	
Buff..... le pied.	15½	16½	
Pebble.....	16	17	
Patent.....	19	26	
Vache fendue..... la livre.	30	35	
Veau ciré, léger.....	65	70	
— — — lourd.....	75	80	
Peaux de mouton.....	33	36	

Peaux Vertes.

Peaux vertes, inspectées.....	9½	10
— — — salées.....	10	10½

PRIX DU MARCHÉ DE DETAIL DE MONTREAL.

	s.	d.	s.	d.
Farine de blé, par 100 lbs....	19	6	à 20	0
Farine d'avoine.....	12	6	à 13	0
Farine de blé d'inde.....	11	0	à 11	6
Farine de sarrazin.....	11	0	à 11	6
Orge nouvelle, au minot.....	3	6	à 4	0
Pois.....	4	6	à 5	0
Avoine par 40 lbs....	2	0	à 2	3
Sarrazin.....	2	6	à 3	0
Blé d'inde (Canada).....	4	0	à 4	6
Seigle.....	0	0	à 0	0
Graine de Chanvre.....	0	0	à 0	0
Graine de Mil.....	7	6	à 8	0
Dindes (vieux) au couple....	8	0	à 9	0
Dindes (jeunes) au couple....	5	0	à 7	0
Oies (vieilles) au couple....	4	0	à 5	0
Oies (jeunes) au couple....	5	0	à 7	0
Canards, au couple.....	2	6	à 3	6
Canards (sauvages).....	1	3	à 3	0

Poules.....	2	6	à 3	0
Poulets.....	1	3	à 3	0
Pigeons domestiques.....	1	0	à 1	3
Tourtes à la douzaine.....	0	0	à 0	0
Lièvres.....	0	1	à 1	6
Bœuf à la lb.....	0	4	à 0	9
Lard à la lb.....	0	6	à 0	6
Mouton à la lb.....	0	4½	à 0	6
Agneau au quartier.....	2	6	à 5	0
Veau à la lb.....	0	6	à 0	7
Beurre frais à la lb.....	1	0	à 1	3
Beurre salé à la lb.....	0	9	à 0	10
Patates (nouvelles) au sac....	3	0	à 3	6
Navets.....	0	0	à 0	0
Oignons au minot.....	2	6	à 3	0
Sucre d'érable à la lb.....	0	5	à 0	5½
Sirap d'érable au gallon.....	0	0	à 0	0
Miel à la lb.....	0	6	à 0	7
Saïndoux à la lb.....	0	8	à 0	9
Œufs frais à la douzaine.....	0	10	à 1	0
Haddock à la lb.....	0	3	à 0	4
Harengs frais à la lb.....	0	0	à 0	0
Saumon frais à la lb.....	0	0	à 0	0
Perdrix, au couple.....	3	6	à 4	0
Bœuf par 100 lbs.....	\$7.50	à \$8.00		
Lard frais par 100 lbs (préparé)	\$7.00	à \$7.50		
Pommes au baril.....	\$2.00	à \$3.00		

MARCHE AUX BESTIAUX.

Bœuf, 1ère qualité par 100 lbs.....	\$7	à 8
“ 2e et 3e qualité.....	5	à 7
Vaches à lait.....	20	à 30
“ extra.....	30	à 45
Veaux, 1ère qualité.....	5	à 7
“ 2e qualité.....	4	à 5
“ 3e qualité.....	2	à 4
Moutons, 1ère qualité.....	5	à 6
“ 2e qualité.....	3	à 5
Agneaux, 1ère qualité.....	2½	à 3
“ 2e qualité.....	1½	à 2
Cochons, 1ère qualité par 100 lbs...	7	à 9
“ 2e qualité.....	5	à 7
Foin, 1ère qualité par 100 lbs.....	7	à 9
“ 2e qualité.....	5	à 7
Paille, 1ère qualité.....	5	à 6
“ 2e qualité.....	3	à 5

DEMI-SANG PERCHERON CANADIEN. Un éleveur du Haut-Canada, désire acheter deux juments Canadiennes saillies par un étalon Percheron. Ces juments devront être noires ou rouges, et âgées de 4 à 6 ans. S'adresser à J. Perrault, directeur de la Revue Agricole, Montréal.

TAUREAU COURTES CORNES PUR-SANG. Baron Renfrew, rouge et blanc, âgé de 3 ans avec généalogie complète, premier prix des taureaux d'un an, à la dernière Exposition Provinciale Agricole de Montréal, acheté du célèbre éleveur John Snell, Haut-Canada, sera vendu à des conditions faciles par le propriétaire. D. McKINNA, Bate, P. O. Mégantic—Québec.

ECONOMIE DE \$100 PAR ANNEE. — Par toute famille qui possèdera une Boîte de Remède Homéopathique du Docteur Humphrey. Avec ce remède vous pouvez guérir les neuf-dixième de toutes les maladies qui peuvent attaquer la famille, en vous épargnant aussi les souffrances, les pertes de temps et les comptes du médecin. Le prix est de \$10 et la Boîte Homéopathique est envoyé franc de port par express sur réception de ce montant.—Adressez : HUMPHEYS HOMEOPATHIC MEDICINE, Co., 562 Broadway, New York.

COMPAGNIE AETNA D'ASSURANCE SUR LA VIE. — CETTE Compagnie, créée en 1826, offre des avantages particuliers aux personnes désireuses d'assurer leur vie. Les profits sont considérables, et diminuent maintenant de moitié les paiements annuels.— Les profits sont payés annuellement aux assurés et non pas aux décès ainsi que cela se pratique par plusieurs compagnies.—BUREAU : Coin voisin du Bureau de Poste. 1er Février 1867. L. PEDLAR & CIE., Agents Généraux.